67548

(1

COLLECTION HETZEL.

LES SECRETS DE L'OREILLER

PAR

EUGÈNE SUE.

1

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Édition autorisée pour la Belgique et l'Étranger, interdite pour la France.

BIBLIOTECA · LUCCHESI · PALLI

LEIPZIG,
ALPHONSE DÜRR, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1858

Digitized by Google

III. 1. I 52 (1

Digitized by Google

A

ANNA-MARIA

(1843-1857)

Aujourd'hui comme alors.

EUGÈNE SUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROLOGUE.

—

— Partons, je t'en supplie, Wolfrang! par pitié, partons pour ce beau voyage !... Que de choses nouvelles nous verrons! que de choses!

— Quoi! cette résolution à ton âge, ma Sylvia? toi, dans la fleur des ans et de ta beauté!

— Je suis lasse, lasse de voir le triomphe du mal et le malheur des justes sur cette terre.

— Toujours cette erreur funeste!

— Erreur ou vérité, elle m'obsède, elle me désespère, elle me tue; elle flétrit jusqu'au

Digitized by Google

charme de notre amour, Wolfrang! Hélas! cet amour céleste rend plus hideuse encore la réalité qui nous entoure! Malheur à moi! Pourquoi faut-il que la vue de l'iniquité me blesse, m'endolorisse, me fasse souffrir aussi cruellement que d'autres souffrent des maux du corps! Partons, Wolfrang! Pourquoi rester ici plus longtemps? Qu'as-tu de commun avec ce monde impur et maudit, toi dont le cœur est un trésor de délicatesse et de bonté, toi qui sembles un archange égaré au milieu des hommes? Ah! c'est ta faute! c'est ta faute! Lorsque, après t'avoir contemplé dans l'adoration recueillie que tu m'inspires, j'abaisse les yeux et regarde autour de moi, alors je deviens triste jusqu'à la mort. Viens, partons, mon Wolfrang! N'avons-nous pas joui de tout ce que peuvent donner l'amour, la jeunesse, la richesse, le génie?... Plus tard, peut-être, arriveraient pour nous la satiété, l'ennui, et pis encore. Je deviendrais peut-être insensible à ces indignités dont je souffre tant à cette heure... Mais tu ne réponds rien. A quoi songes-tu?

— A le guérir...

— Impossible...

— Je te guérirai, te dis-je... Car il n'est que trop vrai, Sylvia, la susceptibilité exquise, pres-

que maladive de ta nature, te rend aussi impressionnable aux ressentiments du mal moral, que le vulgaire est impressionnable aux ressentiments du mal physique. Mais, je l'ai dit, j'ai le secret de ta guérison.

— Ma souffrance est incurable.

— Elle ne résistera pas à un moyen étrange auquel j'ai déjà plusieurs fois vaguement songé.

— Ce moyen?

— Tu le sauras. Mais promets-moi, Sylvia, de ne pas céder à ta désespérance avant l'épreuve que je médite.

— Wolfrang...

— Si cette épreuve est impuissante à te convaincre, je t'accompagnerai là où tu veux aller. Est-ce convenu, ma Sylvia?

— Et... à quand cette épreuve?

— Au plus tard dans un an.

— Un an, grand Dieu!

— Ce laps de temps est matériellement indispensable à mon projet.

— Un an, Wolfrang!... Et jusque-là?...

— Jusque-là... nous irons nous réfugier dans notre solitude bénie, où, de nouveau, nous partagerons notre vie entre l'étude, les arts, les longues méditations; nous attendrons ainsi le jour

de l'épreuve, et tu seras à l'abri de tout nouveau sujet de douleur.

— Ah ! notre vie de délices, pourquoi l'avons-nous quittée, Wolfrang ?

— Parce qu'il est des devoirs à accomplir sur cette terre, Sylvia ; et à ces devoirs, combien de fois ne t'ai-je pas vue te dévouer vaillamment !

— Et l'ingratitude la plus noire a payé mon dévouement.

— L'ingratitude est le creuset où s'épure le bienfait, ne le sais-tu pas ?

— Que trop !

— Sommes-nous donc de ceux-là qui placent à intérêt le bien qu'ils font, comptant sur la reconnaissance de l'obligé ? Non, non, ce serait de l'usure. Il faut payer notre dette à la solidarité humaine. Cette dette sacrée, acquittons-la sans prétendre à davantage. Et maintenant, acceptes-tu l'épreuve, ma Sylvia ?

— Nous quitterons Paris ?

— Dans une heure.

— Et nous reviendrons ici ?

— Dans un an ; et j'en jure Dieu, ta guérison sera complète...

— Hélas ! j'en doute...

— En ce cas, si mes espérances me trompent,

je ne m'opposerai plus à ton dessein. Est-ce dit, ma Sylvia ?

— C'est dit, mon Wolfrang.

— Et maintenant, à l'œuvre !

Wolfrang, après avoir agité le cordon d'une sonnette, s'assied et écrit rapidement deux billets.

Puis il sonne de nouveau avec impatience.

Un nouveau personnage paraît.

— Allons donc, Tranquillin, dit Wolfrang, voilà deux fois que je sonne.

— Seigneur, j'accours...

— Tu accours... avec cette tranquilité imperturbable que tu dois sans doute à l'intercession de ton bienheureux patron, *saint Tranquillin.*

— Seigneur, je me hâtais de...

— Des chevaux de poste !

— Oui, seigneur, je vais m'empresser de...

— Cette lettre à mon banquier, cette autre à mon architecte.

— Oui, seigneur, je cours à l'instant m'occuper de ces commissions.

Tranquillin sort à pas comptés.

. . . . . .

Une heure après, Wolfrang et Sylvia quittaient Paris.

Digitized by Google

I

Le récit suivant se passe à Paris, durant le règne de Louis-Philippe, et dans un quartier en partie démoli aujourd'hui.

On voyait à cette époque, dans ce quartier, une maison à quatre étages, édifiée en briques et récemment construite.

Le rez-de-chaussée se composait de deux boutiques ; l'entre-sol sis au-dessus d'elles, en dépendait.

La cour de cette maison était limitée par les grilles de deux jardins que séparait un mur, et

Digitized by Google

au fond desquels s'élevaient deux hôtels contigus et aussi de construction récente.

On appelait communément dans le voisinage cette maison *la maison du bon Dieu.*

Elle devait cette dénomination flatteuse à des avantages de diverse nature dont jouissaient ses heureux locataires, et à l'exquise urbanité de son concierge.

L'un des deux appartements du premier étage et l'une des boutiques du rez-de-chaussée étaient encore à louer, ainsi que l'indiquaient un écriteau apposé à la porte cochère et une affiche placardée sur les volets fermés de l'un des magasins ; l'autre portait cette enseigne :

ANDRÉ LAMBERT, LIBRAIRE.

Ce matin-là, le commis du libraire, après avoir ouvert les contrevents de la boutique, s'occupait, avec l'aide d'une servante, de placer chaque côté de la porte des casiers remplis de livres reliés.

Ce commis, garçon de vingt-cinq ans, nommé Bachelard, disait en ce moment à la servante :

— Merci, Juliette ; voici les casiers à leur place, vous pouvez retourner à votre cuisine,

préparer le déjeuner du patron et de sa femme ; et, à ce propos, qu'est-ce donc qu'ils mangent ce matin, nos bourgeois ?

— Mon Dieu, que vous êtes donc curieux, monsieur Bachelard ! vous harassez toujours le monde de vos questions. Vous serez bien avancé, n'est-ce pas, quand vous saurez ce que mes maîtres mangeront à déjeuner !

— Moi, ça m'est bien égal ; c'est seulement pour la chose de savoir...

— La belle excuse !

— Est-ce que notre bourgeoise s'est couchée tard hier, Juliette ?

— Allons, encore ! Mais qu'est-ce que cela vous fait, maudit curieux ?

— Cela m'est fort indifférent ; seulement, je suis toujours à me demander, et je vous le demande, Juliette : Pourquoi donc notre patron et sa femme font-ils chambre à part ?

— Cela leur convient, apparemment !

— Mais pourquoi cela leur convient-il ? Là reste la question que je me pose... M. Lambert, il est vrai, a au moins la quarantaine ; il n'est pas beau, il est même laid... De plus, il est chauve, grêlé, tandis que la bourgeoise a vingt ans au plus et est jolie comme un cœur ; or, je me demande encore : Pourquoi M. Lambert a-t-il

épousé une si jolie jeunesse, et, d'autre part, pourquoi celle-ci... ?

— Ah ! mon Dieu ! il va se faire écraser !... Mais prenez donc garde ! — s'écrie Juliette avec effroi, en attirant brusquement à elle le commis.

Celui-ci reprend :

— Aussi, je vous demande un peu pourquoi ce mirliflore du deuxième étage fait sortir ses chevaux de si bon matin, le tout pour qu'ils aillent se promener la canne à la main comme de grands propres à rien ?

Cette réflexion de Bachelard, au sujet du danger qu'il venait de courir avait pour cause la brusque apparition de quatre chevaux anglais, couverts de leurs camails et de leurs caparaçons de drap bleu galonnés de rouge.

Les fougueux et magnifiques animaux étaient impétueusement sortis de dessous la voûte de la porte cochère, tenus en main par deux grooms, et ils s'éloignèrent en piaffant, se cabrant, et faisant jaillir les étincelles sous leur ferrure.

— Vous pouvez vous vanter, Bachelard, de m'avoir causé une fière peur ! — dit la servante ; — j'en suis encore toute tremblante ; je vous voyais déjà sous les pieds des chevaux.

— A propos, Juliette, est-ce que ça ne vous semble pas très-étonnant ?

— Quoi ?

— Ce M. Alfred de Luxeuil, qui loge au second, et qui possède de si belles bêtes, est lui-même un des plus beaux hommes que l'on puisse voir...

— Eh bien ?

— Notre bourgeoise, de son côté, est jolie comme les amours...

— Et puis ?

— Comment se fait-il que, depuis deux mois qu'il habite ici comme nous, le beau jeune homme qui, en sortant de la maison, passe journellement devant notre boutique, soit à cheval, soit en voiture, soit à pied ; comment se fait-il, reprends-je, que le mirliflore ne jette jamais, au grand jamais, un seul regard sur notre bourgeoise, laquelle, cependant, mérite fièrement d'attirer l'œil des passants ?... Or, voilà qui me paraît louche... et... je...

— Mais, vilain homme, vous ne vous contentez donc pas d'être un curieux forcené ? vous êtes donc aussi un espion ?

— Moi !

— Comment savez-vous que ce monsieur ne regarde jamais madame lorsqu'il passe devant la

boutique? Vous êtes donc toujours aux aguets, afin d'espionner tout le monde?

— Parbleu ! à quoi voulez-vous que je passe mon temps, ma chère?

— Et vous n'avez pas honte?

— Du tout, du tout; je me délecte, au contraire, dans cette pensée que je suis une espèce de petit furet... auquel rien n'échappe de ce qui se passe dans la maison...

— Joli passe-temps !

— Cela me fait songer, Juliette, à vous demander quand notre bourgeoise... doit...

— Laissez-moi tranquille avec vos questions; vous m'ahurissez. Tenez, voilà M. Saturne qui balaye le devant de sa porte; allez bavarder avec lui.

Ce disant, la servante rentre dans la boutique, après avoir indiqué du regard au commis le portier de la maison.

Ce concierge, investi du nom mythologique de *Saturne*, était un homme chauve, portant lunettes.

Irréprochablement vêtu de noir, cravaté de blanc, et ceint momentanément d'un tablier de serge verte, cet incomparable portier joignait à une physionomie toujours souriante et des plus affables, une courtoisie exquise, dont un trait entre mille pourra donner une idée.

Un jour, M. de Luxeuil, l'élégant locataire du second étage, sortait à pied ; il s'arrête un moment devant la loge du concierge, afin de lui donner un ordre, et jette loin de lui son cigare éteint...

M. Saturne, se tournant aussitôt, à demi, vers ce cigare qui décrit sa parabole, s'incline légèrement devant cet objet, comme s'il eût participé de la *respectabilité* de son possesseur ; puis M. Saturne continue de prêter une attention pleine de déférence aux paroles de son locataire.

Bachelard, invité par la servante à aller assouvir sa curiosité auprès du concierge, hoche la tête, se disant :

— Voilà un original qui fait mentir le proverbe : « Bavard comme un portier !... » mais, enfin, faute de grives, on mange des merles.

Et, faisant deux pas au delà du seuil de la boutique, le commis reprend :

— Bonjour, monsieur Saturne, bonjour ; comment ça va-t-il, ce matin ?

— Et vous-même, monsieur Bachelard ?

— Vous êtes trop honnête. Voilà un beau temps.

— Eh ! eh !...

— A propos de beau temps, monsieur Saturne..., dites-moi donc pourquoi... car cela me

trotte depuis une éternité dans la cervelle... dites-moi donc pourquoi le propriétaire de cette maison et des deux hôtels du fond de la cour a, selon le bruit du quartier, fait construire ces bâtiments par des maçons alsaciens, venus tout exprès à Paris pour cette bâtisse, et qui ne disaient pas quatre mots de français? Pourquoi donc ces maçons, pendant tout le temps qu'a duré la bâtisse, n'ont-ils pas quitté une sorte de grande baraque où ils étaient d'ailleurs, dit-on, très-bien établis et hébergés, mais où l'architecte les tenait, pour ainsi dire, en chartre privée? Pourquoi donc aussi, pendant tout le temps que cette bâtisse a duré, le terrain de construction était-il entouré d'une clôture en planches, en dedans de laquelle personne ne pouvait pénétrer? Pourquoi donc encore le propriétaire tient-il absolument à louer ses appartements en garni, les donnant toutefois au même prix que s'il les louait sans meubles? Et cependant le mobilier a dû coûter cher, si j'en juge d'après celui de l'entre-sol du patron. Rien de plus élégant, de plus recherché... (Aussi, par parenthèse, appelle-t-on cette maison-ci *la maison du bon Dieu*, tant les locataires y sont choyés, dorlotés selon les intentions du propriétaire.) Puisque nous parlons du propriétaire, dites-moi donc, par la même

occasion, quel homme c'est que ce monsieur Wolfrang?... Est-il jeune ou vieux, marié ou célibataire?

Le commis, après cette avalanche d'interrogations, se disait à part lui :

— C'est bien le diable si le père Saturne ne répond pas au moins à une de mes questions.

— Tiens..., — dit le concierge, — voilà Bonhomme qui s'en va au bureau de tabac faire remplir la tabatière de son maître.

M. Saturne, trompant ainsi l'espoir du commis, lui désignait du geste un chien barbet de moyenne taille et d'un poil touffu et grisâtre; ses yeux, noirs comme son museau, petillaient d'intelligence à travers les mèches ébouriffées dont ils étaient à demi recouverts.

Il sortait de la maison et trottait d'un air affairé, portant à sa gueule une tabatière de buis.

— Savez-vous, monsieur Bachelard, — ajouta le concierge, — savez-vous que ce chien-là n'a pas son pareil au monde pour la gentillesse et l'intelligence?

— Je ne dis point non; mais je vous demandais pourquoi la maison...

— Après avoir rapporté le tabac à son maître, — reprend le concierge, — l'on verra repartir Bonhomme, un petit panier à la gueule, afin

d'aller chercher le déjeuner : une flûte de deux sous chez le boulanger et quelques fruits chez le fruitier.

— D'accord. Mais dites-moi donc si le propriétaire est...

— Et puis, remontant *dare dare* ses trois étages, Bonhomme déposera son panier à la porte de l'appartement, se dressera sur ses pattes, prendra entre ses dents le cordon de la sonnette, que je me suis donné le plaisir de rallonger à cet effet, et drelin drelin drelin! son retour sera ainsi annoncé à son maître.

— Mais, monsieur Saturne, écoutez-moi donc...

— Je vous dis, monsieur Bachelard, qu'à ce chien-là il ne manque, voyez-vous, que la parole, absolument que la parole.

— Ma foi, elle manque aussi à son maître, — dit Bachelard désespérant d'obtenir du concierge quelque réponse à ses questions précédentes. — Ce M. Dubousquet, maître de ce barbet, ne dit mot à personne, vit seul comme un ours, ne sort que rarement le soir, rasant la muraille, toujours emmitouflé d'un cache-nez, ni plus ni moins qu'un malfaiteur qui se cache. A telle enseigne que, depuis qu'il loge ici, je n'ai pas pu seulement voir sa figure. Et, à pro-

pos de ce M. Dubousquet, dites-moi donc ce qu'il est ou ce qu'il a été. Est-ce qu'il vit de ses rentes? est-ce que...?

— Monsieur Bachelard, — répond le concierge d'un air grave et confidentiel, — je dois vous déclarer une chose...

— Ah! enfin! — pensait le commis.

Et il ajoute tout haut avec empressement :

— Dites vite, dites, mon bon, mon digne, mon excellent monsieur Saturne! qu'avez-vous à me déclarer?

— Que je suis et serai toujours votre très-humble et très-obéissant serviteur, — répond le concierge avec le salut le plus courtois.

Et il continue de manœuvrer gravement de son balai, à la grande déconvenue du commis, bientôt distrait de son dépit par la voix de son patron qui, du seuil de la porte, appelait :

— Bachelard! Bachelard!

Digitized by Google

II

M. André Lambert, le libraire, l'un des plus savants bibliophiles de Paris, ne vendait que de vieux livres rares et curieux, ou d'excellentes éditions des œuvres classiques françaises, grecques ou latines.

Il dit doucement à son commis, mais avec un accent de légère impatience :

— A quoi songez-vous donc? Vous auriez dû avoir déjà déballé cette caisse d'elzévirs que m'envoie mon correspondant d'Amsterdam.

Digitized by Google

— Monsieur, ce n'est pas ma faute; c'est ce bavard de partier qui me retenait.

Et Bachelard, selon l'ordre de son patron, s'occupe de déballer les livres.

Puis, toujours l'œil aux aguets, selon son habitude, et voyant le libraire interroger du regard quelques-uns des rayons chargés de volumes, le commis s'écrie :

— Qu'est-ce que vous cherchez donc, monsieur?

— Occupez-vous de ce déballage, — répond le libraire, qui semble doué d'une grande mansuétude. — Si j'avais besoin de vous pour trouver ce que je cherche, je vous en instruirais probablement.

— Après tout, c'est une simple question que je vous adressais, monsieur.

— Je ne le sais que trop, éternel questionneur !

En ce moment, Tranquillin entre à pas comptés dans la boutique, salue révérencieusement le libraire, dépose lentement son chapeau sur le comptoir, se mouche avec méthode, tousse deux ou trois fois afin d'éclaircir le timbre de sa voix; puis, enfin :

— Je vous présente mes civilités, monsieur Lambert.

— Bonjour, monsieur Tranquillin.

— Tiens, — se dit Bachelard prêtant l'oreille, — l'intendant du propriétaire! Pourquoi vient-il ici?

— Monsieur Lambert, — poursuivit Tranquillin laissant tomber une à une ses paroles, — je suis... chargé... d'une... communication... pour... vous... de la part... de mon honoré maître...

— Bachelard, laissez-nous, — dit le libraire à son commis désappointé; — vous achèverez plus tard de déballer ces livres.

— Monsieur, je vais avoir fini en un clin d'œil; ce sera l'affaire de dix minutes.

— Vous achèverez plus tard, vous dis-je, de déballer ces livres; allez épousseter ceux de l'arrière-magasin.

— Cependant, monsieur...

— De grâce, faites donc ce que je vous ordonne.

— A la bonne heure, monsieur, à la bonne heure! — répond Bachelard quittant la boutique en grommelant. Après tout, mon observation était dans l'intérêt du déballage.

— Monsieur Lambert, — reprend Tranquillin, — je suis chargé d'une communication pour vous de la part de mon honoré maître M. Wolfrang.

— Je le croyais en voyage?

— Il est de retour depuis hier au soir; il est descendu dans l'hôtel qu'il s'est réservé au fond du jardin.

— Quelle est la communication dont il s'agit?

Le libraire, voyant en ce moment rentrer le commis dans l'arrière-magasin, reprend sans se départir de son indulgente bonhomie :

— Que voulez-vous encore, Bachelard?

— Monsieur ne m'a-t-il pas commandé d'épousseter les livres?

— Sans doute; eh bien?

— Je ne trouve pas mon plumeau; je dois l'avoir laissé ici quelque part, et je...

— Retournez dans l'arrière-magasin; ne revenez ici que lorsque je vous manderai.

— Mais, monsieur, ce plumeau...

— Allez, allez.

Bachelard sort, et Tranquillin continue :

— Mon honoré maître M. Wolfrang m'a chargé, monsieur Lambert, de vous inviter à lui faire l'honneur de venir passer aujourd'hui la soirée chez lui avec madame Lambert.

— Je suis très-sensible à cette invitation, — répond le libraire surpris; — mais, ma femme et moi, nous vivons fort retirés; nous avons peu de goût pour le monde, et...

— Oh! rassurez-vous, monsieur Lambert; on sera chez mon hononé maître tout à fait en famille, entre locataires.

— Comment?

— M. Wolfrang désire, — désir bien naturel! — avoir l'honneur de faire connaissance avec messieurs ses locataires, et il les convie ce soir à une petite réunion intime; je dis intime, en cela qu'elle sera composée de peu de personnes: à savoir, les locataires de l'hôtel du jardin, M. le duc et madame la duchesse della Sorga, ainsi que leurs deux fils; vous et madame Lambert; M. et madame Borel, ainsi que leur fils, habitant le premier étage; M. de Luxeuil et M. le comte de Francheville, habitant le second; enfin, M. de Saint-Prosper, M. Duboûsquet et mademoiselle Antonine Jourdan, habitant le troisième étage; en tout, quatorze personnes. Ce sera donc, vous le voyez, une véritable soirée de famille. En outre, mon honoré maître se fera un plaisir, — que dis-je! — un devoir, de demander à messieurs ses locataires et à mesdames ses locatrices s'ils se trouvent bien chez lui; s'ils n'ont pas quelques réclamations à lui adresser, quelques embellissements ou quelques meubles à lui demander pour leur appartement; car M. Wolfrang serait

aux regrets de n'avoir point prévenu ces demandes. Mais vous semblez surpris?

— Je l'avoue, — répond le libraire; de pareils procédés de la part d'un propriétaire...

— Sont assez rares, n'est-ce pas?

— Fort rares, en effet.

— Que voulez-vous! M. Wolfrang n'est point un propriétaire comme un autre; aussi, lorsqu'il a su que l'on avait, dans le voisinage, baptisé sa maison du surnom de la *maison du bon Dieu*, vous ne pouvez vous imaginer sa douce satisfaction.

— Cette satisfaction doit lui coûter cher; car, vraiment, le prix des appartements de cette maison est de plus de moitié au-dessous de leur valeur.

— Certainement, tel est le désir de mon honoré maître.

— Ainsi, en ce qui me concerne, je paye deux mille francs la location de cette boutique, de ses dépendances et d'un logement complet à l'entre-sol, meublé avec une élégance, une recherche à laquelle ma femme et moi n'étions pas habitués, bien que nous vivions dans l'aisance.

— L'unique ambition de M. Wolfrang est que messieurs ses locataires se plaisent chez lui. C'est son idée fixe.

— Il y paraît de reste ; seulement, je regrette fort cette clause du bail en vertu de laquelle, en me prévenant un mois d'avance...

— Vous pouvez donner ou recevoir congé chaque trimestre ?

— Oui, et cette clause...

— N'a d'autre fin que le désir incessant de M. Wolfrang à l'endroit de la plaisance et de la liberté de messieurs les locataires.

— Vraiment ?

— Sans doute... Il serait désolé de leur imposer la moindre sujétion ; d'où il suit qu'un locataire ne se plaisant plus céans, il peut s'en aller quand bon lui semble, et ce, d'autant plus aisément qu'il n'a, comme on dit, apporté avec lui, dans la maison, que son bonnet de nuit, puisque les appartements sont meublés. Voilà pourquoi mon honoré maître a tenu absolument à louer en garni.

— Mais, par contre, l'on peut recevoir congé ; or, l'on se trouve ici tellement bien établi, nous, du moins, que ce serait, pour ma femme et pour moi, un véritable chagrin que de quitter ce logis.

— Je m'en vais vous dire pourquoi M. Wolfrang a désiré la réciprocité du congé. Il est, vous le savez, des caractères hargneux, taquins, tou-

jours mal satisfaits, quoi qu'on fasse, et qui, néanmoins, s'obstinent à demeurer où ils sont : c'est en prévision de ces vilains caractères-là que mon honoré maître a inséré la clause en question dans les baux; car, voyez-vous, à la seule pensée de locataires mécontents, il ne vit plus, mon pauvre monsieur Lambert, il ne vit plus, il est comme une âme en peine !

— Somme toute, c'est un original dans la meilleure acception du mot que M. Wolfrang, n'est-ce pas ?

— Eh ! eh ! peut-être...

— Quel âge a-t-il ? Est-il marié ? Mais, Dieu me pardonne ! — ajouta le libraire en souriant, — la contagieuse curiosité de mon commis m'a, je crois, gagné malgré moi.

— Si vous acceptez l'invitation de M. Wolfrang, vous saurez par vous-même ce que vous désirez savoir.

— Je vous l'ai dit : ma femme et moi, nous vivons fort retirés, nous n'allons jamais dans le monde...

— Mais, encore une fois, ce n'est point aller dans le monde que de passer la soirée chez son propriétaire, avec une douzaine d'autres locataires. Allons, monsieur Lambert, ne me refusez point... ce serait d'un mauvais augure pour les

autres invitations que je vais de ce pas aller faire à chaque étage de la maison. Donc, c'est convenu : mon honoré maître peut, ce soir, compter sur vous et sur monsieur Lambert.

— Il me faudrait tout au moins consulter ma femme.

— Allez la consulter, je vous attends.

— Je ne vous réponds point, tant s'en faut, de son consentement.

— Demandez-le-lui toujours.

Au moment où le libraire quitte son comptoir, Bachelard entre brusquement.

— Monsieur m'a appelé?

— Nullement; mais vous allez garder la boutique en attendant mon retour.

Digitized by Google

III

Madame Lambert, âgée de vingt ans au plus, est blonde, et, pour la caractériser physiquement d'un trait, nous la comparerons à la *Psyché* de Prudhon, dont elle avait la beauté pure, délicate et candide; mais, malgré leur perfection, ses traits, d'une douceur extrême, manquaient complétement d'animation, et l'intelligence ne brillait pas dans ses charmants yeux bleus, alors rêveurs.

Elle achevait presque machinalement sa toilette, en tordant par derrière ses longs cheveux

Digitized by Google

cendrés, dont elle pouvait à peine, de sa petite main, embrasser la natte épaisse.

— Oui, madame, — disait Juliette à sa maîtresse, — c'était une corbeille de violettes de Parme; mais grande, mais grande! enfin, elle ne pourrait pas tenir sur la table ronde du salon. Une dame assez âgée, qui doit être une femme de chambre du grand monde, car elle porte un chapeau et est très-bien mise, avait, dans le fiacre qui l'amenait, cette corbeille avec elle, et elle a prié M. Saturne de l'aider à la descendre, en disant qu'elle apportait ces fleurs à M. de Luxeuil.

— Qui vous a si bien instruite, Juliette?

— Le hasard, madame... car je passais devant la loge du concierge, et même je me suis dit : « C'est drôle, pourtant! ce sont les messieurs qui, ordinairement, envoient des fleurs aux dames; il paraît que c'est le monde renversé; » car c'est bien certainement une dame qui envoie cette belle corbeille à notre voisin du second, n'est-ce pas, madame?

— Quelle question! Comment voulez-vous que je sache cela? — répond madame Lambert sans pouvoir dissimuler son impatience mêlée de dépit. — Et, d'ailleurs, que m'importe, à moi!

— Sans doute, madame; aussi je vous dis cela comme je vous dirais autre chose.

— Eh bien, alors, j'aime autant que vous me disiez autre chose.

— Je serais fâchée d'avoir contrarié madame.

— Pourquoi m'auriez-vous contrariée? Qu'est-ce que cela me fait que l'on envoie des fleurs à M. de Luxeuil? Est-ce que je le connais?

— Allons, se dit la peu pénétrante Juliette, madame a de l'humeur; son caractère est bien changé depuis quelque temps; elle était douce comme un mouton, elle devient brusque et grondeuse; qu'est-ce donc qu'elle peut avoir?

Puis elle ajouta tout haut :

— Madame n'a plus besoin de moi?

— Non, pas à présent.

— En ce cas, madame, je retourne à ma cuisine.

A peine la servante a-t-elle quitté la chambre à coucher, que madame Lambert se dit avec amertume :

— Elle me mettait au supplice, cette Juliette !... Qu'avait-elle besoin de me parler de ces fleurs?

Et après un moment de silence :

— Quelle fausseté! il a osé m'écrire qu'il m'aimait depuis trois mois; que, s'il ne me re-

gardait pas en passant devant le magasin, c'était de peur de me compromettre. Hélas! je ne l'ai que trop regardé, moi, pour mon malheur!... Et mon mari, si bon, si généreux, à qui je dois tant, à qui je dois tout !... car lorsque je pense à sa conduite envers moi...

Puis, tressaillant et rougissant de repentir, madame Lambert ajouta :

— Ah! je ne suis déjà que trop coupable! Avoir reçu cette lettre, l'avoir lue surtout! car, la recevoir, je ne pouvais m'en empêcher : M. de Luxeuil a saisi l'instant où j'étais seule dans le magasin. Comment a-t-il pu deviner cela ? Il est entré vite, et, déposant la lettre sur le comptoir, il m'a dit : « Lisez, et sachez combien je vous aime!... » Maudite lettre! je l'ai lue, relue, je la sais par cœur maintenant; aussi j'ai pu la brûler !... Mais ces fleurs... qui les lui envoie? Quelque grande dame! Oh! certainement, il doit n'avoir qu'à choisir; il est si beau, si élégant! il a de si jolis chevaux!... tout le monde se retourne pour le voir passer... Mais ces fleurs, qui les lui envoie? Peut-être cette dame qui, avant-hier, est venue dans un superbe carrosse armorié; il s'est arrêté à la porte pendant que le domestique, tout galonné d'or, allait remettre une lettre au concierge. Qu'elle

était belle, cette jeune dame ! mon Dieu ! qu'elle était belle et distinguée, comparée à moi, pauvre boutiquière ! Il me semblait que plus je la regardais, car je ne pouvais détacher mes yeux d'elle, plus je la haïssais. Haïr !... moi qui n'ai jamais jusqu'ici voulu de mal à personne ? Ah ! je deviens méchante ! Eh bien, oui, quand ce ne serait que pour la faire enrager, cette grande dame, et lui prouver que je la vaux bien, moi, puisqu'il m'aime, je...

Et, s'interrompant de nouveau, madame Lambert ajoute en frémissant :

— C'est affreux ce que je pense là !... Non ! non ! je n'aimerai pas M. de Luxeuil, et, s'il m'écrit encore, je brûlerai sa lettre sans la lire. Non, jamais, jamais je ne m'exposerai à rougir devant mon mari, si bon, si généreux pour moi !

M. Lambert entre chez sa femme au moment où elle se livre à ces réflexions.

Elle reste confuse à la vue du libraire, et, afin de dissimuler son embarras, elle s'occupe de terminer sa coiffure devant la glace de sa toilette.

— Ma chère Francine, — dit M. Lambert, — nous sommes invités à passer aujourd'hui la soirée chez M. Wolfrang, notre propriétaire,

ainsi que les autres locataires de la maison.

— Ah ! mon Dieu ! — dit madame Lambert, tellement étonnée, que ses cheveux, s'échappant de sa main, se déroulèrent sur ses épaules, l'enveloppèrent à demi de leur nappe soyeuse et dorée, qui tombait jusque sur le tapis. Mais une autre émotion que celle de la surprise empourprant bientôt les traits de la jeune femme, elle profita du désordre de sa chevelure pour dissimuler sa rougeur sous les bandeaux ondulés qu'elle laissa voiler à demi son frais visage.

Puis elle ajouta, comme si elle eût voulu se ménager le temps de réfléchir à sa réponse :

— Ah ! mon Dieu ! André, je n'en reviens pas : nous, invités chez le propriétaire?

— Je m'attendais à ton grand étonnement, chère enfant, — dit en souriant le libraire. — Je sais combien tu es timide et peu habituée au monde : aussi ai-je d'abord refusé cette invitation, objectant les habitudes de notre existence retirée ; mais l'intendant a insisté, observant qu'il s'agissait d'une soirée en petit comité, uniquement composée des locataires de la maison.

— De... tous les locataires ?

— Sans doute, car ceux de l'hôtel du fond du jardin sont aussi invités ; il s'agit donc d'une

réunion d'une quinzaine de personnes au plus.

— Mon ami, tu as bien fait de ne pas accepter, — dit madame Lambert après un pénible effort sur elle-même, car M. de Luxeuil devait être l'un des invités : — nous ne pouvons aller à cette soirée.

— Soit ! seulement, je te ferai observer que...

— Nous ne pouvons, je te le répète, mon ami, aller à cette soirée, — se hâta de répéter la jeune femme semblant vouloir, quoique à regret, s'engager irrévocablement par ce refus, — nous n'irons pas.

— Il en sera selon tes désirs, chère enfant ; j'ai, d'ailleurs, prévenu M. Tranquillin que mon acceptation était subordonnée à la tienne.

— C'est entendu, nous refusons ; n'en parlons plus.

— Tu es bien décidée ?

— Oui, oui, cent fois oui ! — répondit impatiemment Francine craignant de céder à la tentation de se raviser. — Pourquoi m'obliger de te redire deux fois la même chose ?

Mais la jeune femme, regrettant l'inflexion presque dure de sa réponse :

— Pardon, André, mais je...

— C'est moi, chère enfant, qui, par mon insistance, après ton premier refus, ai provoqué

ton léger mouvement d'impatience. Voici, d'ailleurs, pourquoi j'insistais : ma première pensée, avant de t'avoir même consultée, avait été de décliner cette invitation, après tout fort polie; cependant j'ai réfléchi que ce M. Wolfrang paraît être un franc original, et que notre refus pouvait le blesser...

— Que t'importe?

— Cela m'importe assez peu, il est vrai; mais néanmoins ce M. Wolfrang a le droit, en vertu de l'une des clauses de notre bail, de nous donner congé chaque trimestre : nous avons bravé ce très-grave inconvénient, cédant moins encore à l'attrait du prix modéré du loyer qu'aux convenances de mille sortes que nous trouvions dans cet appartement...

— Combien tu es bon, André! tu dis *nous*, et c'est moi seule qui, séduite par l'élégance et la recherche du mobilier de cet appartement, ai insisté pour demeurer ici.

— Toi ou moi, chère Francine, c'est tout un; je trouvais, d'ailleurs, pour mes livres, en outre de la boutique, parfaitement appropriée à mon commerce, un arrière-magasin très-sec, où j'ai placé mes éditions les plus précieuses, et un grenier fort aéré où j'ai pu encore déposer des livres. Il résulte de tout cela que nous som-

mes établis à merveille, et mieux que nous ne le serions partout ailleurs pour le double de ce que nous payons. Or, en te manifestant tout à l'heure mon désir de ne point choquer M. Wolfrang par notre refus, je craignais que, si cet original se trouvait en effet blessé, il ne nous signifiât congé, ce qui serait très-fâcheux.

— Sans doute, mon ami; mais est-il à présumer que le propriétaire nous donne congé pour un motif si futile?

— Il n'en sera pas ainsi, je l'espère; car peut-être nous regretterions plus tard de n'avoir point fait à cet original le sacrifice d'une heure ou même d'une demi-heure de notre soirée; nous eussions seulement fait acte de présence à cette réunion. Mais, puisque tu préfères t'abstenir, ma chère Francine, je vais t'excuser auprès de M. Tranquillin, lui disant que tu es légèrement indisposée, excuse banale, mais enfin suffisante.

— André, reprend la jeune femme faiblissant dans sa lutte contre les tentations mauvaises, et rougissant de nouveau sous le voile de ses cheveux, qu'elle ne se hâtait pas de renouer, — en refusant d'abord cette invitation, je ne songeais pas aux conséquences que tu sembles craindre. Puisqu'il en est ainsi...

— Tu te décides à venir à cette soirée, chère enfant ?

— Je crois maintenant, comme toi, que ce serait peut-être... plus convenable.

Puis Francine, réfléchissant, ajoute :

— Mais non, André, nous ne pouvons accepter ; tu oublies cette vente de livres au château de Stains, près Saint-Denis, à laquelle tu dois aller à deux heures, et qui peut, m'as-tu dit, te retenir une partie de la soirée ?

— Cette vente est remise à demain ; ainsi, nul obstacle. Donc nous acceptons, c'est convenu ?

— Oui, mon ami ; et cependant...

— Quelle autre objection ?

— Pour aller à cette soirée...

— Eh bien ?

— Je ne sais... je...

— De grâce, Francine, achève.

— Mon ami, je... je... n'ose.

— Tu n'oses ? — reprend le libraire surpris, cherchant à pénétrer la secrète pensée de sa femme.

Puis, après un moment de réflexion, il sourit, tire de sa poche son portefeuille, y prend un billet de cinq cents francs, et, le remettant à Francine ;

— Tiens, mon enfant, tu achèteras des dentelles, des rubans, que sais-je ! enfin, de quoi te faire belle ce soir.

— André, comment ! tu as deviné ?

— Oh ! sans être grand sorcier, j'ai deviné que, par un sentiment d'amour-propre excusable à ton âge, tu craignais que la modestie de ta toilette ne contrastât avec celle de la femme de ce banquier de Lyon, dix fois millionnaire, et locataire du premier étage de la maison, sans parler de cette grande dame qui occupe avec sa famille l'hôtel du jardin. Or, si j'étais galant, je te dirais, Francine, qu'avec tes vingt ans, ta jolie figure, une robe très-simple et une fleur dans tes cheveux, tu n'aurais rien à redouter de la comparaison des plus splendides toilettes; mais je ne suis point galant; mon affection pour toi est trop sérieuse, trop paternelle, mon enfant, pour parler le langage de la galanterie, et...

Le libraire s'interrompt en voyant une larme échappée des yeux de la jeune femme tomber sur le billet de banque qu'elle tient machinalement.

— Quoi! Francine..., tu pleures ? — demande M. Lambert avec inquiétude. — D'où vient ce chagrin ?

— Je n'ai pas de chagrin ; mais la pénétration de ta bonté et ta délicatesse me touchent pro-

fondément, André. Il faut avoir un cœur comme le tien pour deviner ce qui me préoccupait tout à l'heure. Mon Dieu ! et penser que, depuis trois ans de mariage, et après tout ce que je te devais déjà, ta bonté envers moi ne s'est jamais démentie !

— Parce que jamais en toi, chère enfant bien-aimée, ne s'est démentie cette qualité si précieuse à mes yeux : la sincérité. Cette qualité, jointe à la douceur de ton caractère et à ton dévouement à tes devoirs de bonne ménagère, a été et sera toujours, ne l'oublie jamais, Francine, la base de mon tendre attachement ; aussi le bonheur que je te dois me paye au centuple de ce qu'autrefois j'ai pu faire pour toi...

Cet hommage rendu à sa sincérité, au bonheur dont jouissait son mari, empourpra de nouveau les joues de la jeune femme, dont la tête était toujours penchée, à demi voilée par ses cheveux.

Pendant un instant, une expression navrante contracte ses traits.

M. Lambert, ne pouvant remarquer l'émotion de Francine, lui disait en se dirigeant vers la porte :

— Je te quitte, car j'oubliais M. Tranquillin ; je l'ai laissé à la merci du bavardage et de la

curiosité de cet insupportable Bachelard. Je vais donc répondre que nous acceptons l'invitation de M. Wolfrang?

— André, — dit vivement la jeune femme, — reprends ces cinq cents francs.

— Pourquoi cela?... quelle idée!

— J'irai à cette soirée ainsi que tu me le conseilles, avec une robe très-simple et une fleur dans mes cheveux.

— Mais, mon enfant, je...

— Je t'en prie, André, reprends cet argent; je suis résolue à ne rien acheter.

— Singulier caprice!

— Pardonne-le-moi, mon ami, et ne doute pas que ma reconnaissance ne soit la même que si je profitais de ta générosité.

— Soit, chère Francine; mais ce qui est donné est donné, — dit en souriant le libraire. — Tu emploieras cet argent comme il te conviendra. Je vais demander à M. Tranquillin l'heure de la réunion, et je reviendrai t'en instruire, — ajoute le libraire en sortant.

— Ah! — se dit Francine après le départ de son mari, — accepter son offre eût été une indignité. Ce n'est pas pour lui que je voulais me faire belle. Hélas! pourquoi n'ai-je pas eu le courage de persister dans ma première résolu-

tion? J'ai tort, grand tort d'aller à cette soirée où je verrai M. de Luxeuil. Heureusement, ce sera la première et la dernière fois que nous nous rencontrerons... et puis j'aurai peut-être l'occasion de lui dire que je ne veux pas l'aimer, que je ne l'aimerai jamais! Oh! non, jamais! je serais trop coupable... André est si bon pour moi! et tout à l'heure encore... Oh! c'est un ange, un ange de bonté!

IV

M. Borel, banquier de Lyon, plusieurs fois millionnaire, occupait, avec sa femme et son fils, l'un des deux appartements du premier de la *maison du bon Dieu*.

La famille réunie déjeunait dans la salle à manger.

M. Borel a soixante ans, sa femme quelques années de moins que lui; leur fils Alexis a dépassé l'âge de sa majorité.

— Ma foi, mes amis, — dit le banquier, —

Digitized by Google

cet appartement est si confortable, cette maison si parfaitement tenue, que j'ai grande envie de faire une folie.

— Voyons la folie, mon père ?

— Je n'ai loué ce logis que pour trois mois, appelé momentanément à Paris par mes affaires, et surtout afin de soumissionner le nouvel emprunt du gouvernement ; mais, comme je suis toujours obligé, chaque année, de résider à Paris pendant un ou deux mois, sans compter d'autres voyages de quelques jours, je suis presque résolu à garder cet appartement toute l'année, au lieu de courir d'hôtel garni en hôtel garni. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense, mon ami, que, lorsque, comme toi, l'on a gagné une fortune considérable par son travail et surtout avec une probité de plus en plus rare de nos jours, il est bien permis de se donner quelque satisfaction.

— Et ce bon père qui taxait de folie ce désir si simple !

— Ainsi vous êtes tous deux d'avis... ?

— Qu'il faut garder cet appartement à l'année, mon ami, puisqu'il te plaît, — répond madame Borel. — Je te demande un peu, que nous importe une dépense de quelques milliers de francs de plus ou de moins ? Seulement, comme le loyer

doit être considéré, en grande partie du moins, comme une dépense tout à fait de luxe...

— Ah! ah! madame Borel, — dit en riant le financier, — je vous vois venir à pas de loup... avec vos pauvres sur vos talons.

— N'est-ce pas notre convention, mon ami? Distribuer en secours bien placés une somme égale à celle que nous dépensons pour nos plaisirs... ou pour notre superflu?

— Chère mère, tu es dans ton droit, — reprend gaiement Alexis; — le loyer de l'appartement est de trois mille francs par an, n'est-ce pas?

— Oui...

— Or, admettons que, lors des séjours indispensables que, mon père ou moi, nous faisons à Paris, nous dépensions environ mille francs chaque année pour notre logement en garni, il reste une différence de deux mille francs pour atteindre le chiffre de notre loyer actuel... Est-ce encore vrai, ma mère?

— Soit... et tu conclus?

— Je conclus que, cette somme constituant une dépense essentiellement superflue, je créditerai ton compte des pauvres de deux mille francs de plus par année.

— Pas du tout, — s'écrie non moins gaiement

M. Borel, — je proteste contre ces distinctions, contre ces subtilités.

— Voyons ta protestation, mon ami?

— La voici : moi ou mon fils, nous passons en moyenne, et à diverses reprises, six semaines ou deux mois au plus à Paris. Mettons en moyenne six semaines, à savoir quarante-cinq jours; c'est raisonnable, n'est-ce pas?

— Oui, mon père.

— Eh bien, l'on peut trouver pour trois francs par jour à Paris une excellente chambre garnie, voilà le nécessaire; donc, si je sais compter, quarante-cinq fois trois francs... font cent trente-cinq francs... Est-ce vrai, madame ma femme?

— Très-vrai.

—D'où il suit que, sur les trois mille francs de loyer de notre appartement de Paris, il faut défalquer cent trente-cinq francs pour le nécessaire...

— Et, en ce cas, mon ami, resterait au superflu deux mille huit cent soixante-cinq francs.

— Madame Borel, vous devriez vous appeler madame *Barême*, tant vous calculez promptement, — reprend le banquier. — C'est donc une somme de deux mille huit cent soixante-cinq

francs dont mon fils voudra bien créditer le compte de vos pauvres; mais, comme j'ai l'horreur des fractions, il créditera ledit compte de trois mille francs.

— Ah! mon ami, — reprit madame Borel avec émotion, — ta générosité est inépuisable.

— Allons, ma femme, tu me rends honteux, tu me fais rougir devant notre fils. Beau mérite que le mien, en vérité; ouvrir ma caisse et te dire: « Prends. »

— Mais, mon ami...

— Mais, madame Borel, je sais ce que je sais, que diantre! Est-ce que, moi, je monte dans les plus misérables mansardes de la Croix-Rousse pour y secourir les indigents? est-ce que je passe des heures entières au chevet de pauvres femmes malades? est-ce que je possède comme toi, chère et bien-aimée femme, le génie de la charité? Génie délicat et touchant, il sait épargner à l'infortune jusqu'à l'amertume de l'aumône qu'elle reçoit, et il ne lui laisse que la douceur de la reconnaissance! Encore une fois, mon rôle est par trop facile: ouvrir ma caisse, voilà tout.

— Mais cette caisse, bon père, qui la remplit? N'est-ce pas ton travail? n'es-tu pas à ton bureau dès le jour et avant le dernier de nos

employés? n'es tu pas l'âme, l'intelligence, la vie de la maison? Et moi qui, depuis quatre ans déjà, me suis initié au secret de tes affaires, ne sais-je pas que cette immense fortune dont tu fais un si noble emploi, tu la dois non-seulement à un labeur assidu, à ton génie financier, mais que tu as eu d'autant plus de peine et d'honneur à la gagner, cette fortune..., qu'elle est pure de toute spéculation, je ne dirai pas même douteuse, mais de toute spéculation qui ne pût braver l'examen de la plus rigoureuse, de la plus ombrageuse probité.

— Alexis! — dit M. Borel en rougissant, — mon enfant...

— Ton fils a raison, mon ami, — reprend madame Borel; — faut-il te rappeler l'affaire Dumolard et compagnie? Tu pouvais, en acceptant les offres de cette maison, réaliser un bénéfice certain de plus d'un million, et tu as refusé; pourquoi?

— Pourquoi? — ajouta Alexis. — Parce qu'il répugnait à la délicatesse de mon père de s'associer à une maison dont le chef était un failli, cependant réhabilité par un concordat très-honorable.

— Et l'affaire Morand, qui présentait de si importants bénéfices, que les plus fortes mai-

sons de banque de Lyon se la disputaient? — reprend madame Borel ; — on te l'offre, mon ami, et, après avoir consacré plus de deux mois à l'étudier, à la mûrir, tu allais donner ta signature, lorsque tu la refuses... en apprenant que l'un des cessionnaires se prétend et te semble lésé dans ses intérêts...

— Oui, et rappelle-toi, ma mère, qu'à ce sujet, la majorité du conseil d'administration prouva à mon père qu'au point de vue légal la prétention dont il s'agissait était absolument inadmissible, qu'elle se bornait à une appréciation toute morale ; il n'importe : mon père mèt pour condition expresse à son engagement qu'il sera fait droit à cette réclamation ; le conseil refuse, et mon père renonce à cette affaire.

— Désintéressement d'autant plus méritoire, — ajoute madame Borel, — que cette affaire est reprise par la maison Barclay, certes, des plus honorables ; et elle y a gagné des millions que de moins scrupuleux que toi auraient gagnés, sans qu'on pût leur adresser le moindre reproche.

— Et la proposition de la maison Hengelmann, de Francfort?

Au moment où la femme et le fils du banquier exaltaient ainsi à l'envi et avec bonheur

son irréprochable probité, son ombrageuse délicatesse, un domestique entre, et, s'adressant à M. Borel :

— L'homme de confiance du propriétaire demande à parler à monsieur.

— Voilà, mes amis, qui se trouve à merveille, — dit à sa femme et à son fils M. Borel semblant satisfait de cette occasion de se dérober à leurs louanges ; — je vais demander à l'intendant de nous accorder un bail de trois ans.

— Pauvre père ! — dit Alexis après le départ de M. Borel et du domestique, — sa modestie souffrait tellement de nous entendre le louer comme il mérite d'être loué, qu'il a été, j'en suis certain, enchanté de pouvoir nous échapper; mais nous le rattraperons !

— Ah ! mon enfant, si tu savais combien je suis heureuse de voir que, comme moi, ce que tu apprécies, ce que tu admires le plus en ton père, c'est *l'honnête homme* dans la plus glorieuse acception du mot...

— En peut-il être autrement, chère mère ? Mon éducation entière n'a-t-elle pas tendu à enraciner en moi le culte, la religion de la probité ? Combien de fois mon père ne m'a-t-il pas répété : « Mon enfant, ne l'oublie jamais, dans la carrière des affaires, carrière si périlleuse pour la

délicatesse... en raison d'une foule d'amorces offertes à la cupidité, il suffit d'une seule opération entachée d'improbité pour vicier une fortune jusqu'alors honorablement acquise, de même qu'il suffit d'un atome de limon pour troubler la pureté d'une source. »

— Et cette morale rigide, ton père l'a toujours prêchée d'exemple, — répond madame Borel avec l'expression d'une douce fierté. — J'ai été initiée à ses affaires depuis le jour de notre mariage, et je n'ai pas vu ton père démentir une seule fois cette délicatesse, poussée, je dirais jusqu'à l'exagération, si l'on pouvait appliquer ce mot à un sentiment d'une nature si élevée.

M. Borel rentre à ce moment dans la salle à manger, disant gaiement à sa femme :

— Devine le but de la visite de l'homme de confiance de notre propriétaire?

— Que sais-je, mon ami!

— Eh bien, il vient, de la part de M. Wolfrang, nous inviter à passer aujourd'hui la soirée chez lui.

— Mais nous ne connaissons pas du tout M. Wolfrang, — dit madame Borel, — et cette invitation...

— Est bizarre, n'est-ce pas, mes amis?

— Fort bizarre, mon père; et qu'as-tu répondu?

— J'ai accepté, après avoir cependant d'abord refusé, très-poliment d'ailleurs.

— Quel motif t'a fait changer d'avis, mon père?

— Une pensée d'un machiavélisme affreux,— reprend en riant le banquier; — machiavélisme que m'inspirait le désir de conserver cet appartement à l'année.

— Explique-toi, mon ami.

— Vous savez que, par une clause de notre location, nous pouvons donner ou recevoir congé chaque trimestre; cette clause nous a d'abord d'autant mieux convenu, que nous ne devions rester à Paris que deux mois.

— Sans doute, — reprit madame Borel; — mais elle nous devient maintenant gênante, puisque nous songeons à louer cet appartement à l'année.

— Évidemment. Aussi ai-je fait part de nos intentions à l'homme d'affaires, après avoir décliné l'invitation de son maître sous un prétexte très-plausible.

— Et que t'a répondu l'intendant?

— « Je ne pense pas que M. Wolfrang se départe jamais du droit de pouvoir, chaque tri-

mestre, donner congé à ses locataires; c'est chez lui un principe invariable, – m'a objecté M. Tranquillin. — Cependant, si vous lui aviez, monsieur, fait l'honneur d'accepter son invitation, vous auriez pu, ce soir, lui exprimer votre désir, et peut-être y eût-il accédé. »

— Fort bien, mon père, et, par suite de cet affreux machiavélisme dont tu viens de te confesser, tu as accepté l'invitation de ce monsieur, dans l'espoir d'obtenir de lui notre bail à l'année ?

— Hélas! oui, j'avoue ma scélératesse.

— Eh bien, que veux-tu, mon ami! puisqu'il le faut, nous serons les complices de ta scélératesse; et, pour ma part, je me mettrai en frais d'amabilité, afin d'amadouer le farouche propriétaire, — ajoute en souriant madame Borel; — je ne regretterai nullement mes coquetteries, car la fin justifie, dit-on, les moyens; et, si nous obtenons un bail d'un an, c'est mille écus de gagnés pour mes pauvres.

— Ce M. Wolfrang me paraît devoir être un homme très-original, — reprend Alexis Borel. — Et son intendant ne t'a donné, mon père, aucun détail sur ce bizarre personnage?

— Aucun; et à mes questions, il répondait constamment avec un flegme imperturbable: « Si

vous faites à M. Wolfrang l'honneur d'accepter son invitation, vous vous renseignerez par vous-même de ce que vous désirez savoir. » Enfin, j'oubliais d'ajouter que les invités de cette soirée se composent exclusivement des locataires de cette maison et de ceux de l'hôtel du jardin, M. le duc et madame la duchesse della Sorga et leurs deux fils. En un mot, M. Wolfrang réunit ce soir ses locataires, afin d'avoir l'honneur de nouer connaissance avec eux ; l'on ne peut, en somme, se montrer plus poli.

— Et moi, mon père, je suis maintenant enchanté de cette invitation.

— Pourquoi cet enchantement, mon garçon ?

— Il me sera donné de voir de près, et de contempler avec l'admiration et le respect qu'il mérite l'un des plus grands hommes et des plus courageux patriotes d'Italie !

— De qui veux-tu parler ?

— De M. della Sorga, d'abord condamné à mort, puis proscrit par le gouvernement napolitain ; car le duc et son frère, qui a péri sur l'échafaud, étaient à la tête de cette conspiration. Elle eut, il y a un an, beaucoup de retentissement dans les journaux.

— En effet, dit M. Borel, — je me rappelle

maintenant ce nom de della Sorga; il y eut même, hélas! si j'ai bonne mémoire, plus de cent conspirateurs exécutés à cette époque...

— Hélas! oui, mon père.

— Maintenant, mon ami, je partage l'intérêt que t'inspire ce noble exilé, — reprit M. Borel; — aussi je m'applaudis doublement d'avoir accepté cette invitation.

— J'ajouterai un détail qui doit augmenter notre vénération pour cette famille, — dit madame Borel; — ma femme de chambre me racontait hier que, selon ce qu'elle a appris des domestiques de l'hôtel, madame la duchesse della Sorga, très-belle encore, malgré ses quarante ans, était un ange de vertu, le modèle des mères de famille; elle ne vit que pour ses deux fils; sa charité est inépuisable; chaque matin, cette dame sort à pied, modestement vêtue, afin d'aller entendre la messe d'abord, et ensuite s'occuper de bonnes œuvres surtout en faveur de ceux des proscrits napolitains dont la misère aggraverait les malheurs de l'exil.

— En ce cas, cette grande dame a plusieurs points de ressemblance frappante avec certaine personne de ma connaissance, — sauf en ce qui touche la messe entendue chaque matin, — dit M. Borel regardant sa femme en souriant; —

je ne m'attendais pas à ce que mon affreux machiavélisme dût nous introduire en si bonne et si haute compagnie.

M. Borel, entendant sonner midi à la pendule, ajoute :

— Voici midi. Allons, Alexis, rendons-nous au ministère des finances, où l'on prend à cette heure connaissance des offres des soumissionnaires de l'emprunt; notre sort se décide en ce moment. Serons-nous adjudicataires? Là est la question.

— Nous avons soumissionné en notre âme et conscience, mon père ; advienne que pourra !

— Adieu, chère femme ! nous serons de retour de bonne heure, et, si tu as reçu de l'intendant de la liste civile cette permission que j'ai demandée, afin de pouvoir visiter le château de Monceau, que l'on dit si merveilleux en raison des tableaux et des objets d'art qu'il renferme, nous irons tous trois ensemble à Monceau.

— C'est convenu, mon ami.

— Encore adieu, — dit le banquier en prenant son chapeau, — et fais des vœux, madame ma femme, pour que la maison Jacques Borel et fils, de Lyon, soit adjudicataire de l'emprunt.

— De ces vœux de ma part, tu ne doutes pas, mon ami ?

— Non; mais ce dont tu ne te doutes guère, toi..., c'est de ce qui t'attend, si le chiffre de notre soumission est accepté.

— Que veux-tu dire ?

— Alexis, ouvre la porte, et laisse-la toute grande ouverte, mon garçon, dit le banquier à son fils.

Et, remarquant la surprise et l'hésitation du jeune homme, il ajoute avec une gravité comique :

— Obéissez, monsieur mon fils, — obéissez à l'instant, ou sinon, morbleu !...

— Épargnez-moi dans votre terrible colère, — répond le jeune homme non moins gaiement, en allant ouvrir la porte de la salle à manger. Votre ordre menaçant est exécuté, monsieur mon père.

— Très-bien, car il faut toujours se ménager un moyen de retraite, afin d'échapper au péril que l'on redoute.

Puis le financier, s'adressant d'une grosse voix à sa femme :

— Et maintenant, madame Borel, retenez bien ceci, sac à papier ! oui, retenez bien ceci, madame : dans le cas où nous serions adjudicataires de l'emprunt...

Mais, s'interrompant afin de se retourner vers son fils, le banquier reprend :

— La porte est-elle ouverte, toute grande ouverte, Alexis ? le passage est-il libre ?

— Oui, mon père.

— Donc, madame Borel, dans le cas où nous serions adjudicataires de l'emprunt, notre bénéfice devant être de quatre millions au moins, je mettrai à votre disposition deux cent mille francs pour la fondation d'un hospice des ménages, près de notre maison de campagne.

Et, courant vers son fils, qu'il prend par le bras et qu'il entraîne avec lui hors de la salle à manger, le financier s'écrie gaiement en s'enfuyant :

— Sauve qui peut, mon garcon ! nous serions écrasés par une avalanche de remercîments dont nous accablerait ta pauvre mère ; sauve qui peut ! sauve qui peut !

— Merci, mon Dieu, merci ! — murmura d'une voix fervente et contenue madame Borel, restée seule et les yeux pleins de larmes, joignant les mains avec force ; — vous m'avez récompensée au centuple du peu de bien que je fais, en unissant ma vie à celle d'un pareil homme.

V

— Je voudrais avoir l'honneur de parler à M. Alfred de Luxeuil, s'il est visible, — disait M. Tranquillin au valet de chambre du *jeune homme à la mode* (style consacré), occupant l'un des deux appartements du second étage de la maison.

— Je vais savoir si monsieur peut vous recevoir, — répondit le serviteur. — Votre nom, s'il vous plaît ?

— Tranquillin, l'homme d'affaires du propriétaire.

Digitized by Google

— Ah ! pardon, monsieur, je ne vous reconnaissais pas; veuillez attendre un instant, — répliqua le domestique.

Et, revenant au bout de quelques moments, il engage l'intendant à le suivre, et l'introduit bientôt dans un somptueux salon, où M. de Luxeuil déjeune d'œufs frais et d'une tasse de thé.

Ce jeune homme est âgé de vingt-cinq ans environ; sa taille élevée, svelte et souple se dessine avec élégance sous les plis flottants de sa robe de chambre. Il est remarquablement beau; mais sa physionomie révèle une telle confiance en lui-même, une telle audace de fatuité, une foi si imperturbable dans la puissance irrésistible des séductions de sa personne, qu'il passerait, à bien dire, pour monomane à cet endroit, si de trop nombreux et trop faciles succès n'attestaient à ses yeux que l'opinion qu'il a de son mérite invincible, si exorbitante, si insensée qu'elle doive paraître, n'est nullement exagérée.

— Bonjour, mon cher, — dit M. de Luxeuil à Tranquillin.

Et, lui indiquant du geste une chaise basse de bois doré, tapissée de brocatelle pourpre et blanche, comme les tentures du petit salon :

— Asseyez-vous là...

— Monsieur, c'est trop d'honneur...

— Asseyez-vous là, vous dis-je : je suis bon prince, moi...

— Monsieur, ce sera donc pour vous obéir.

— Vous arrivez, mon cher, très à propos ; je voulais justement vous faire dire de passer chez moi.

— Enchanté, monsieur, d'avoir prévenu votre désir...

— Mon cher, mes chevaux n'ont jamais été logés comme ils le sont ici. Mon *hack*[1] est en possession d'un vaste *box* bien aéré où il peut évoluer en liberté, sans parler de la mangeoire de marbre, du râtelier de bronze historié qui font de ce *box* un modèle d'élégance.

— M. Wolfrang désire que les chevaux de messieurs les locataires soient aussi satisfaits de la maison que leurs maîtres.

— Il y paraît. L'écurie qui avoisine ce *box* rivalise par son élégance avec ce que j'ai vu de mieux en Angleterre. Chaque stalle, menuisée en chêne, est une merveille de sculpture ; la muraille, revêtue de stuc vert pâle, encadrée d'arabesques ponceau, ne déparerait aucune salle à manger ; la sellerie, lambrissée de bois de ci-

1 Cheval de promenade.

tronnier rehaussé de bordures d'acajou; enfin, les remises, vitrées, boisées et planchéiées, sont encore un modèle dans leur genre.

— Mon honoré maître sera, monsieur, fort aise de votre approbation.

— En somme, mes chevaux et moi, nous nous trouvons si parfaitement bien établis céans, que nous voulons y rester.

— Monsieur, ce désir si flatteur...

Tranquillin est interrompu par la rentrée du valet de chambre, apportant entre ses bras une énorme corbeille de violettes de Parme, au-dessus desquelles est déposée une enveloppe cachetée.

Le valet de chambre dépose la corbeille sur un guéridon de mosaïque de Florence, tandis que M. de Luxeuil dit insoucieusement à son domestique.

— Bien, bien; cela vient de la rue d'Anjou, hein ?

— Non, monsieur.

— De la place Beauveau, alors?

— Non, monsieur, mais de la rue de Grenelle-Saint-Germain, et cette corbeille est accompagnée d'une lettre...

— Tiens... tiens!... de la rue de Grenelle? — se dit le *beau* assez surpris.

Et il ajouta :

— Donnez-moi cette lettre ?

— J'oubliais de dire à monsieur, que M. Bérard est là ; il arrive de Viroflay, — ajouta le valet de chambre en remettant à son maître le billet déposé sur la corbeille de violettes. — On attend la réponse à cette lettre, et...

— Comment ! Bérard est là, et vous ne le faites pas entrer tout de suite ! — dit M. de Luxeuil jetant la lettre sur la table.

Puis, se levant brusquement, il s'élance à l'entrée du salon, et crie :

— Bérard ! Bérard ! arrivez donc !

M. Bérard s'empresse d'accourir à cet appel.

A peine est-il entré, que M. de Luxeuil lui dit avec un accent de sollicitude et d'angoisse :

— Eh bien, comment va-t-elle, ce matin ?

— *Mademoiselle-Madeleine* n'est ni plus mal, ni moins mal qu'elle ne l'était hier.

— Ainsi, aucun changement ?

— Aucun.

— C'est désolant !...

— Elle est toujours dans un état d'agitation extrême.

— Je le crois bien ! Elle est si nerveuse !

— La fièvre est très-forte ; j'ai compté jusqu'à cent dix pulsations à la minute.

— Cent dix pulsations !... c'est énorme, n'est-ce pas, Bérard ?

— Oui, monsieur, et, de plus, le sommeil est rare, entrecoupé, la soif ardente, et c'est à peine si l'infusion que j'avais ordonnée a suffi à la désaltérer ; les aspirations du poumon sont fréquentes, et souvent elle se plaint.

— Pauvre *Madeleine !* — dit M. de Luxeuil, d'un air attendri, apitoyé ; — elle se plaint !

M. Tranquillin, ému de la sollicitude du *beau*, se livrait à cette réflexion philosophique :

— Ainsi va le monde : ce jeune homme, à qui une grande dame, sans doute, envoie ce matin des fleurs, n'ouvre seulement pas cette lettre et ne songe qu'à la santé de mademoiselle Madeleine... quelque grisette, sans doute, à en juger par son nom baptismal... Il n'importe... l'attendrissement de ce jeune homme prouve qu'il a bon cœur.

— Enfin, que pensez-vous au juste de la maladie de *Madeleine* ? — reprenait M. de Luxeuil. — Vous croyiez que l'air de la campagne, le repos, le régime et un exercice modéré suffiraient à la rétablir ?

— Je l'ai cru d'abord ; voilà pourquoi je vous avais engagé, monsieur, à envoyer *Mademoiselle-Madeleine* à Viroflay ; mais la maladie,

alors latente, a fait des progrès, et, si j'en crois mon diagnostic, qui m'a rarement trompé, elle est atteinte d'une péripneumonie à sa première période.

— Et cette maladie est grave ?

— Excessivement grave à sa seconde période ; mais, à sa première période, elle offre des chances de guérison, et si, à ma visite de ce soir, l'état de *Mademoiselle-Madeleine* ne s'est pas amélioré sensiblement, j'attaquerai énergiquement la maladie dans son siége, à l'aide de révulsifs : j'ordonnerai deux larges vésicatoires.

— Des vésicatoires !... — répète M. de Luxeuil avec une répugnance douloureuse, mêlée d'anxiété ; — mais elle ne voudra jamais les supporter, vos vésicatoires... et puis ces traces hideuses...

— Ces traces disparaîtront, et dans un mois il n'en restera plus vestige, — répond l'homme de l'art. — Quant à la résistance de *Mademoiselle-Madeleine* [1] à l'application des vésicatoires, cette résistance serait facilement surmontée à l'aide du torche-nez, s'il fallait absolument recourir à cet expédient. — Sur ce, monsieur, je

1 Plusieurs juments de course ont reçu de ces noms bizarres, entre autres *Mademoiselle-Digorry*, jument de *steeple-chase*, appartenant, nous le croyons, à M. Aumont.

vous quitte, car je suis appelé, ce matin, chez lord Seymour, pour un cas de fracture fort grave.

— Qu'est-ce qu'il veut donc dire avec son torche-nez, M. le docteur? — se demandait naïvement Tranquillin. — Après tout, c'est sans doute un terme de l'art.

M. de Luxeuil, reconduisant M. Bérard jusqu'à la porte extérieure de l'appartement, lui réitéra les recommandations les plus instantes au sujet de la santé de l'intéressante malade.

Puis le jeune beau, tout attristé, revint dans le salon, et, se rasseyant accablé, dit à l'homme d'affaires :

— Pardon, mon cher, mais j'étais, mais je suis encore d'une inquiétude mortelle...

— Au sujet de cette pauvre mademoiselle Madeleine?

— Hélas, oui ! je suis d'une inquiétude... Mais, encore une fois, pardon, mon cher.

— Monsieur, ne vous excusez point, de grâce, ne vous excusez point. Une pareille sensibilité fait l'éloge de vos sentiments, et je...

— Cette perte serait pour moi irréparable.

— Ah ! monsieur, ne prévoyez point un pareil malheur; il y a tant de ressources dans la jeunesse, et...

— Enfin, mon cher, que vous dirai-je? *Madeleine* franchissait de pied ferme un fossé de quinze pieds dont le revers était garni d'une haie de cinq pieds.

— Peste! la gaillarde, quel jarret! — s'écria Tranquillin joignant les mains avec stupeur. — Est-il possible, monsieur? cette pauvre mademoiselle Madeleine sautait... des fossés de... quinze pieds... Bonté divine!... quinze pieds!... Révérence parler, cela me paraît, je n'ose dire... incroyable; cependant je...

— Comment! mais il n'y a pas à douter de ce que j'affirme, mon cher, puisque ces sauts-là, c'est moi qui les lui ai fait faire.

— Quoi! cette jeune demoiselle... Hum! hum! — reprit Tranquillin. — En vérité, monsieur, je ne sais où j'en suis...

— Ajoutez à cela qu'elle m'a coûté sept cents guinées à Londres, chez Tattersall, où je l'ai achetée lors de la vente des écuries de lord Clamorgan. Elle s'appelait alors *Miss-Alicia*, et n'avait que trois ans...

— Achetée... à l'âge... de trois ans..., — balbutie Tranquillin complétement abasourdi, — lors de la vente d'une écurie!

— Sans doute, *Madeleine*, à cette époque, était encore pouliche.

— Une pouliche !... Ah ! mon Dieu !

— Eh bien, mon cher, qu'avez-vous donc? Vous semblez effaré.

— Une pouliche ! et moi qui croyais...

— Et une pouliche du premier sang, s'il vous plaît, fille de *Ralph-junior* et de *Lady-Burlesc*.

— Très-bien, monsieur; pardonnez à ma simplicité...

— Petite-fille de *Joseph II* et de *Fulvia*.

— Je ne conteste point...

— Arrière-petite-fille de *Comodor-Brown* et de *Duchesse*. Lisez le *Stud-Book*, mon cher, lisez le *Stud-Book*.

— Je vous crois, monsieur, sur parole...

— Et ce qu'il y a de désolant, c'est qu'avant sa maladie, j'ai engagé *Mademoiselle-Madeleine* dans le prochain *steeple-chase* de la Croix-de-Berny; or, si ma jument ne peut courir, je serai obligé de payer forfait, et j'ai, aux yeux des niais, l'inconvénient... mais, selon moi, l'avantage d'être fort serré, mon cher, et de tenir beaucoup à l'argent, malgré ma fortune. Il n'y a pas, voyez-vous, de petites économies; les pièces de dix sous font les pièces de vingt sous, et celles-ci font les louis !

— Monsieur, les prodigues sont les fous; économes sont les sages.

— Ce n'est déjà pas si bête, ce que vous dites là, mon cher. Mais revenons à notre entretien.

— Je suis, monsieur, tout à vos ordres; je me permettrai seulement une petite observation. Excusez la liberté grande.

— Parlez, parlez.

— On attend la réponse à la lettre que vous venez de recevoir, monsieur; et, s'il vous plaisait de faire cette réponse, nous reprendrions ensuite notre entretien sans être interrompus.

— C'est vrai, j'oubliais cette lettre, — dit M. de Luxeuil prenant l'enveloppe.

Et, avant de la décacheter, il ajoute :

— Ainsi... vous permettez, mon cher?

— Ah! monsieur, je vous en supplie, — répond Tranquillin.

Et il se dit à part lui :

— Étais-je assez oison d'aller m'imaginer que ce jeune homme oubliait une grande dame pour une grisette? Et cette dame, il l'oubliait pour qui?... pour une pouliche! Quel cheval que ce beau jeune homme-là! Ce n'est point un cœur qui bat dans sa poitrine... que dis-je!... dans son poitrail!

M. de Luxeuil a décacheté l'enveloppe, scellée

d'un cachet largement armorié, d'où il tire une lettre de plusieurs feuillets, couverts d'une écriture très-fine ; il fait un geste d'épouvante à l'aspect de cette interminable missive, et se borne à jeter un regard nonchalant sur les dernières lignes de l'épître, qui doivent, selon lui, la résumer.

Cette supposition ne l'a pas trompé, car il murmure à demi-voix en haussant les épaules :

— Quelle insupportable phraseuse !... huit pages de son écriture... (et quelle écriture !... des pattes de mouche microscopiques !...) le tout, pour me dire qu'elle me conjure de renouer avec elle. Peuh ! Héloïse est abominablement phraseuse, c'est vrai, mais je ne lis pas ses lettres ; puis elle est très-jolie et pas gênante ; son mari est philosophe ; elle a une très-bonne loge à l'Opéra, où j'ai ma place ; de plus, elle possède un excellent cuisinier ; c'est toujours six francs de moins à dépenser lorsque je dîne chez elle au lieu de dîner au club ; or, une économie de trois dîners par semaine, à six francs chacun, c'est soixante et douze francs par mois, cent quarante-quatre francs pour deux mois ; et... Tiens... mais j'y songe, tiens... c'est un peu plus que le prix d'une culotte de peau pour mon postillon à la Daumont ; et justement la

sienne a bientôt besoin d'être renouvelée... Eh bien, Héloïse a eu, par ma foi ! une fameuse idée en m'écrivant... si à propos... Ce que c'est que l'amour, pourtant !

Après cette judicieuse réflexion, M. de Luxeuil, surtout frappé de sa dernière et triomphante considération à l'endroit de la culotte de son postillon, sonne son valet de chambre.

Celui-ci entre, et son maitre lui dit :

— Répondez que c'est bien, j'irai...

— Monsieur, c'est que...

— Quoi?

— Madame Justine qui a apporté la lettre et les fleurs, a ordre de ne revenir qu'avec une réponse écrite.

— Eh bien, madame Justine retournera sans réponse écrite, voilà tout ; encore une fois, dites que c'est bien et que j'irai.

— Il suffit, monsieur, — dit le serviteur en se retirant et laissant son maître avec Tranquillin.

Digitized by Google

VI

M. de Luxeuil, après le départ de son valet de chambre, dit à Tranquillin :

— Pour revenir à notre entretien, mon cher, les écuries de cette maison et leurs dépendances sont tellement confortables, avantage presque introuvable à Paris, où les propriétaires lésinent toujours sur le terrain, tandis qu'au contraire M. Vol... Volfan... comment l'appelez-vous au juste?

— Wolfrang.

— Tandis que M. Wolfrang fait les choses

Digitized by Google

en grand seigneur et en amateur, car il doit avoir... ou avoir eu la passion des chevaux; sans quoi, il n'eût pas construit de pareilles écuries. On y remarque une entente des moindres détails du service, qui annoncent une expérience consommée.

— Mon honoré maître a possédé les plus beaux chevaux du monde.

— En ce cas, c'est evidemment un homme comme il faut; nous nous entendrons à merveille, et il m'accordera ce que je désire absolument, à savoir un bail d'au moins neuf ans.

— Monsieur...

— Je lui payerai, s'il le veut, une année d'avance.

— Monsieur, permettez, je...

— Ah! c'est que, voyez-vous, moi, mon cher, je suis un homme d'ordre et parfaitement réglé. Je tiens mes livres de recettes et de dépenses par *doit* et *avoir*. Oh! je n'ai rien de commun avec ces benêts qui mangent leur blé en herbe, se ruinent pour des drôlesses qui se moquent d'eux, ou pour des parasites qui vivent à leurs crochets.

— Je ne doute point, monsieur, que vous ne soyez le personnage ordonné que vous dites; mais...

— Mes revenus se montent à cinquante-trois mille sept cents francs, sur lesquels, bon an mal an, je mets de côté cinq à six cents louis...

— L'épargne est, monsieur, une très-sage coutume; mais je...

— Il n'est personne de plus économe que moi : ma toilette et mon écurie sont mon seul luxe. J'engage mes chevaux dans des courses dont je peux gagner le prix, mais je ne fais jamais de paris. Je n'ai de ma vie touché à une carte ni prêté un louis à quelqu'un. J'ai, entre autres, la réputation méritée d'être inflexible comme un roc au sujet de ces billets de loterie à vingt francs dont on est aujourd'hui poursuivi, et qui soutirent aux niais cinquante ou soixante louis par an. Or, savez-vous que c'est une somme, mon cher, soixante louis.

— Certainement, monsieur...c'est douze cents francs... mais ..

— Justement les gages de mon valet de chambre... Enfin, les femmes ne me coûtent rien, bien entendu. Je suis très-sobre, je déjeune comme vous voyez : deux œufs frais et une tasse de thé; je dîne à mon club pour six francs; je suis donc ce qu'on appelle un jeune homme excessivement rangé. Je vous dis tout cela

pour vous convaincre, mon cher, que votre maître ne peut trouver un locataire qui lui offre plus de garanties, plus de solvabilité que moi, et qui, après tout, fasse mieux honneur aux écuries de la maison par la beauté de ses chevaux, par l'élégance de ses attelages. Est-ce que cela n'est pas très à considérer?

— Certainement, mon honoré maître se félicite, se glorifie de voir ses écuries si noblement occupées par un locataire qui...

— En ce cas, c'est convenu, mon cher : un bail de neuf ans, avec payement d'une année d'avance, dont je déduirai l'escompte à cinq pour cent, ainsi que cela se pratique lors de tout payement comptant.

— Monsieur, permettez...

— Oh ! je connais les affaires ; vous m'apporterez demain matin le projet de bail.

— Mais, monsieur... encore une fois...

— Je l'examinerai attentivement, parce que, voyez-vous, mon cher, j'ai fait mon droit : cela me procure l'avantage de n'être jamais dindonné. Donc, si le bail me semble bien et dûment libellé, je le recopierai tout entier de ma main...

— Vous n'aurez point cette peine... car...

— Ce n'est pas une peine, c'est une excellente précaution contre le danger de certaines

clauses entortillées ou subreptices qui, trop souvent, vous échappent à la simple lecture des yeux, tandis qu'en recopiant le tout de sa main, et à tête reposée, l'on n'est jamais dupe d'une surprise. Mon cher, à demain matin, à dix heures.

— Pardon, monsieur, mais...

— A neuf heures, si vous le préférez.

— Ce n'est point de l'heure qu'il s'agit, monsieur, mais du bail; je n'ai pouvoir ni de le conclure, ni même de le promettre ; il est indispensable que vous preniez la peine de vous entendre à ce sujet avec M. Wolfrang.

— Eh! que ne disiez-vous cela tout de suite ! Je le verrai, votre maître, aujourd'hui même.

— C'est ce dont il osait se flatter, vu l'invitation que je suis chargé, monsieur, de vous faire de sa part.

— Une invitation... à quoi ?

— A passer la soirée aujourd'hui chez lui.

— Chez M. Vol... Vol...

— Wolfrang.

— Et pourquoi diable veut-il que j'aille passer la soirée chez lui ?

— Mais, monsieur, à seule fin d'avoir l'honneur de vous recevoir, ainsi que messieurs les

autres locataires et mesdames les locatrices, invités pareillement.

— Ah ! — fit M. de Luxeuil en songeant à la femme du libraire, — ah ! mesdames les locatrices seront aussi de la fête ?

— Elles en seront le plus bel ornement, — répond Tranquillin avec un accent de courtoisie chevaleresque ; — j'ai déjà la promesse de madame et de M. Lambert, le libraire, ainsi que celle de madame et de M. Borel, le banquier ; je me flatte d'obtenir aussi la promesse de mademoiselle Antonine Jourdan, locatrice du troisième étage, et aussi la promesse de madame la duchesse della Sorga, qui occupe l'hôtel du jardin avec sa famille.

— Dites donc, mon cher, savez-vous qu'elle est jolie comme un ange, la petite femme du libraire ?

— Fort jolie, en effet, est madame Lambert, monsieur... fort jolie assurément !

— Où diable ce vieux hibou de libraire a-t-il déniché cette charmante créature ?

— Révérence parler, monsieur, le terme de vieux hibou... me paraît...

— Qu'est-ce que ce ménage-là ? qu'est-ce qui se passe là dedans ? Vous devez savoir cela, vous, mon cher ! Allons, voyons, contez-moi la chose.

— De vrai, je ne saurais, monsieur, rien du tout vous conter là-dessus, vu que j'en ignore absolument.

— Bah ! bah ! elle doit avoir un amant, cette petite femme-là.

— Ah ! monsieur, fi ! fi !

— Comment, fi ? Mais elle est ravissante, cette petite Lambert ; vous faites diantrement le dégoûté, mon cher.

— Ne prenant point la coupable liberté de me sentir ragoûté par la beauté de madame notre estimable locatrice, je ne saurais, *à fortiori*, faire le dégoûté.

— Peste ! vous êtes un fin logicien, mon cher !

— Je hasarde ceci selon mon petit raisonnement.

— Et qu'est-ce que cette mam'selle Antonine Jourdan qui demeure au troisième ? Je l'ai rencontrée deux ou trois fois dans l'escalier ; elle m'a paru gentillette.

— Mademoiselle notre locatrice du troisième est élève du Conservatoire ; elle chante dans les concerts de salon ; aussi M. Wolfrang espère-t-il qu'elle voudra bien se faire entendre ce soir chez lui.

— Est-ce que c'est sage, cette chanteuse-là ?

— Je me plais à croire, pour la dignité de la maison de mon honoré maître, que chacune de mesdames les locatrices en général, et mademoiselle Antonine en particulier, offrent l'exemple de toutes les vertus de leur sexe.

— Ah çà ! dites donc, mon cher?

— Plaît-il, monsieur?

— Vous devez avoir concouru pour le prix Montyon, vous?

— En mon âme et conscience, monsieur, jamais !

— Vraiment?

— Au grand jamais !

— C'est surprenant.

— Il en est cependant, monsieur, ainsi que l'ai l'honneur de vous dire, et...

Tranquillin est interrompu par le bruit croissant d'une altercation élevée dans la pièce voisine, entre le valet de chambre de M. de Luxeuil et une femme qui semble absolument vouloir *forcer la consigne,* ainsi que l'on en peut juger par le dialogue que l'on entend du salon où se tiennent le jeune *beau* et Tranquillin.

— J'assure à madame que monsieur est absent.

— Ce n'est pas vrai : le portier m'a dit que Luxeuil était chez lui.

— Mais j'assure à madame que...

— Je me fiche pas mal de vos assurances! je veux entrer, et, foi de *Cri-Cri*, j'entrerai !

A ces mots, la portière du salon se soulève, et une très-jeune et fort jolie femme, à la physionomie remarquablement effrontée, se précipite dans l'appartement, et, s'adressant impétueusement à M. de Luxeuil :

— Ah ! tu me fais fermer la porte, à moi, Cri-Cri, la troisième fois que je viens ici?

— Mais, ma chère...

— Et tu crois que ça va se passer en douceur?

— En vérité, mademoiselle, ce tapage est indécent, — dit M. de Luxeuil contraignant à peine son dépit. — Il est inconcevable que vous prétendiez...

— De quoi? de quoi? Ah çà! tu crois donc que, lorsqu'on a pour amant de cœur un pingre de ton acabit...

— Mademoiselle!

— Oui, un pingre!... Est-ce que tu m'as seulement jamais offert un bouquet de vingt francs, un souper ou une loge de spectacle ?

— C'est intolérable... et je...

— C'est donc bien le moins que je puisse te voir à ma guise, et quand ça me passe par la tête.

— Tenez, décidément vous êtes folle, ma petite, — dit M. de Luxeuil s'efforçant de sourire, mais de plus en plus courroucé.

Puis, faisant à Tranquillin signe de le suivre, en se dirigeant vers la pièce voisine, il dit à mademoiselle Cri-Cri :

— Attendez-moi là.

— T'attendre? Ah çà! est-ce que je suis ta servante, dis donc? Tiens, ne me pousse pas à bout, sinon je vas tout casser ici!

Mademoiselle Cri-Cri, voulant passer de la parole à l'action, court vers la cheminée afin d'y saisir une paire de pincettes, à l'aide desquelles elle se propose d'instrumenter.

M. de Luxeuil, tremblant dans son avarice pour une magnifique garniture de porcelaine de vieux Sèvres dont est ornée la cheminée, et dont il serait obligé de payer les dégâts, s'élance vers mademoiselle Cri-Cri, afin de mettre obstacle à ses intentions dévastatrices; et, d'une voix suffoquée par le dépit et la colère, s'adressant à M. Tranquillin en tâchant de prendre un ton plaisant :

— Avez-vous jamais vu pareil petit démon, hein, mon cher? Vous direz à M. Wolfrang que je le verrai ce soir chez lui, et nous causerons du bail.

— J'ai l'honneur d'être, monsieur et madame, votre très-humble serviteur, — répond Tranquillin en saluant révérencieusement la compagnie, et quittant le salon, où il entend les éclats de voix de mademoiselle Cri-Cri, que M. de Luxeuil s'efforce d'apaiser, en lui disant avec l'accent le plus caressant et le plus amoureux :

— Voyons, mon petit Cri-Cri chéri, calme-toi, je te recevrai tant que tu voudras ; mais pas de folies ; je suis logé ici en garni, et c'est moi qui payerais la casse, diable !

Digitized by Google

VII

Le second appartement du deuxième étage était occupé par M. de Francheville, sous-secrétaire d'État d'un ministère.

Ce haut fonctionnaire, âgé de soixante ans environ, s'entretenait avec un petit vieillard alerte et sec, d'une physionomie matoise, portant des besicles d'or, et coiffé d'une perruque noire artistement frisée.

Le petit vieillard avait nom M. Morin, et disait en ce moment au fonctionnaire :

— Enfin, mon cher monsieur, pour aller

droit au fait, votre ministre, alité depuis quelques jours, vous a-t-il donné, oui ou non, carte blanche au sujet de ladite fourniture?

— Oui.

— Cette fourniture dépend donc absolument de vous?

— Absolument; le ministre signera l'acte que je lui soumettrai à ce sujet : c'est entendu entre nous.

— Cette signature, il peut la donner aujourd'hui?

— Sans aucun doute.

— En ce cas, pourquoi n'acceptez-vous point mes offres purement et simplement?

— Parce qu'il ne me paraît pas convenable de les accepter.

— Cependant, mon cher monsieur, cent vingt-deux mille francs en beaux billets de banque, et quittance générale de cent soixante et dix-huit mille livres que vous me devez ; total trois cent mille francs, c'est une somme!

— Évidemment, c'est une somme.

— Et une grosse somme, mon cher monsieur, une fort grosse somme!

— C'est selon.

M. Morin jette par-dessus ses besicles un regard pénétrant sur le haut fonctionnaire, réfléchit

pendant quelques instants, prend un crayon dans son portefeuille, fait quelques chiffres sur son carnet, et semble les supputer.

Puis tout à coup :

— Je vais jouer avec vous cartes sur table. La fourniture, acceptée par vous aux conditions que je propose, me produira, de bénéfice net, chiffre rond, huit cent mille francs.

— Et plus...

— Je vous affirme que...

— Votre bénéfice s'élèvera peut-être à un million, vous dis-je.

— Allons donc..., monsieur de Francheville, un million !

— J'ai fait aussi mes calculs.

— Ah ! vous... avez fait... aussi... vos...?

M. de Francheville hausse les épaules et jette à M. Morin un regard qui semble lui dire :

— Vous me prenez donc pour un imbécile?

Aussi, le fournisseur s'empresse-t-il d'ajouter :

— Après tout, c'est juste : il faut bien se rendre compte des choses. Eh bien, voyons, partageons le gâteau !... Quatre cent mille francs pour vous, quatre cent mille francs pour moi :

ça vous va-t-il? Oh ! c'est à prendre ou à laisser ; je n'ajoute pas un centime.

— Nous verrons.

— Oh ! c'est tout vu... Et, si vous refusez, j'ai ailleurs l'emploi certain de mes capitaux dans une opération plus avantageuse que celle-ci ; mais, je vous en préviens, je serai forcé de mettre en circulation les cent soixante et dix-huit mille francs d'obligations que vous m'avez souscrites en garantie des fonds que je vous ai prêtés depuis six mois environ ; car ces obligations, je les ai jusqu'à présent gardées en portefeuille, selon ma promesse ; or, il vous faudra me les rembourser intégralement, prenez garde !

— Une menace ?...

— Allons, mon cher monsieur de Francheville, ne nous fâchons point, nous y perdrions l'un et l'autre ; et, entre nous, vous seriez un ingrat... car l'intérêt dont je vous ai donné souvent des preuves...

— Oui..., un intérêt... à huit pour cent... et quatre pour cent de commission !... telle est la preuve d'intérêt... que vous m'avez donnée... en me prêtant de l'argent à ce taux exorbitant... Ma gratitude, en effet, doit être extrême.

— Voyons, soyez juste : vous ne possédez pas un sou de fortune ; est-ce que personne

autre que moi aurait consenti à vous faire des avances aussi considérables?

— Vous saviez parfaitement que *ma position* me permettrait tôt ou tard de m'acquitter...

— Parbleu! est-ce que, sans cela, je vous aurais prêté un liard? Aussi, lors de votre premier emprunt m'avez-vous dit : « Soyez sans inquiétude : je disposerai prochainement de plusieurs fournitures considérables, et nous nous entendrons. » J'étais persuadé qu'en effet je pouvais, grâce à vous, faire un magnifique coup de filet; mes seuls risques étaient votre mort ou un changement de ministère : mais, pour gagner beaucoup, il faut risquer beaucoup; je vous ai donc d'abord avancé vingt mille francs, puis vingt mille autres, et ainsi de suite, jusqu'à la concurrence de cent soixante et tant de mille francs, dont je suis à découvert... Vous m'avouerez que c'est raisonnable... et que si vous continuez d'aller ce train-là... Mais ceci vous regarde; vous faites les choses en grand seigneur, et, entre nous, cette petite fille est fièrement heureuse de vous avoir ensorcelé.

— Monsieur Morin, assez sur ce sujet; nous parlons d'affaires; chaque chose en son temps...

— Soit. Eh bien, acceptez-vous, oui ou non, deux cent vingt-deux mille francs écus, et quittance de vos obligations; total quatre cent mille francs?

— J'accepte, mais à une condition.

— Laquelle?

— Vous allez écrire une lettre sous ma dictée.

— Dans quel but?

— Écoutez-moi bien. Cette fourniture, le ministère ne peut vous l'accorder en votre nom, puisque vous êtes failli non réhabilité, par suite de plusieurs banqueroutes assez véreuses.

— C'est évident, et Gobert sera en cette circonstance mon homme de paille : c'est un garçon raisonnable; il dépose le cautionnement de deux cent mille francs exigé par le gouvernement, et l'affaire se conclut sous le nom de Gobert et compagnie.

— Fort bien. Voici donc ce que Gobert et compagnie auront à m'écrire; prenez une plume, je vais vous dicter le modèle de cette lettre... Vous déchirerez le brouillon, et il n'y aura rien de fait, car cette lettre est de ma part une condition absolue.

— Quoi! cette lettre... ?

— M'est indispensable; et, sans elle, je vous

le répète, il n'y aura rien de fait; aucun motif ne me fera changer de résolution à ce sujet.

— Voyons donc cette lettre; dictez, — répond M. Morin prenant une plume et une feuille de papier, — j'écris...

« Monsieur le sous-secrétaire d'État, — dit M. de Francheville en dictant à M. Morin, qui écrit, veuillez être auprès de M. le ministre l'interprète de ma gratitude au sujet de la confiance dont il daigne m'honorer en m'accordant la fourniture que je sollicitais du gouvernement de Sa Majesté ; soyez convaincu, monsieur le sous-secrétaire d'État, que de cette confiance je me rendrai digne par la loyale et fidèle exécution des clauses de l'acte signé hier par M. le ministre... »

M. de Francheville s'interrompt, et, s'adressant à M. Morin :

— Avez-vous écrit ?

— Oui; mais, en vérité, je ne comprends pas à quoi peut vous servir cette lettre de remercîment.

— Attendez la fin et écrivez, — répond M. de Francheville.

Et il continue ainsi sa dictée :

« Je n'ignore pas, monsieur le sous-secrétaire d'État, que, chargé spécialement par M. le ministre de rédiger le cahier des charges et d'acquérir la certitude morale et matérielle que notre maison remplirait rigoureusement les obligations qui lui sont imposées, c'est surtout à votre intervention auprès de M. le ministre que je dois l'honneur d'être le soumissionnaire de ladite fourniture ; croyez, monsieur le sous-secrétaire, que vous n'avez pas obligé un ingrat... »

M. de Francheville, s'adressant de nouveau à M. Morin :

— Avez-vous écrit ?

— «... Que vous n'avez pas obligé un ingrat, » — répète M. Morin en achevant d'écrire ces mots.

Puis, se tournant vers le haut fonctionnaire :

— Que le diable m'emporte si je vois où vous voulez en venir ? Et sans cette lettre, dites-vous... ?

— Il n'y a rien de fait.

— C'est une énigme.

— Vous allez en savoir le mot. Poursuivez, je dicte.

— J'écoute.

M. de Francheville reprend ainsi :

« Après avoir longtemps et vainement cherché le moyen de vous témoigner ma reconnaissance autrement que par des paroles, monsieur le sous-secrétaire d'État, j'ai pensé que, sans offenser en rien votre délicatesse si connue, je pouvais vous rendre l'intermédiaire d'une œuvre équitable et généreuse en faveur de pauvres artisans, dont le modique salaire est souvent plus qu'insuffisant... »

— Comment ? quoi ? que signifie ? — dit M. Morin abasourdi, se retournant vers le haut fonctionnaire, — quels artisans ?

— Ne m'interrompez point, et écrivez, vous allez savoir ce dont il s'agit, — poursuit M. de Francheville.

Et il continua de dicter à M. Morin ce qui suit :

« Personne n'ignore, monsieur le sous-secrétaire d'État, qu'une fourniture aussi considérable que celle dont notre maison est chargée, ne puisse et ne doive, grâce à une bonne et intelligente gestion, rapporter quelques bénéfices honorables et avouables.

» J'évalue le chiffre certain de ces bénéfices à environ deux cent mille francs.

» Mon désir, et celui de ma maison, serait que la moitié de cette somme fût, sous le sceau du plus profond secret, en ce qui touche son origine, distribuée par vos mains, monsieur le secrétaire général, aux honnêtes artisans chargés de famille qui vous sembleraient méritants, et au fur et à mesure de leurs besoins.

» Ma maison acquitterait ainsi une dette envers l'humanité, et sa dette de reconnaissance envers vous, monsieur le secrétaire général, en vous mettant à même de satisfaire les nobles penchants de votre cœur, par la distribution de ces secours aux malheureux.

» Une personne sûre vous remettra cette lettre, dans laquelle sont inclus cent mille francs en billets de banque. »

— C'est donc cent mille francs de plus... que vous exigez ! — s'écrie M. Morin s'interrompant d'écrire.

Et, jetant la plume :

— En ce cas, je vous dis à mon tour : il n'y a rien de fait ; je ne consentirai jamais à vous accorder un centime au delà des quatre cent mille francs convenus, et je...

— Je ne vous demande pas un centime de plus.

— Comment ! et ces cent mille francs applicables à de bonnes œuvres faites à nos dépens ?.. Eh bien, elle est, sur ma foi, fort commode, et surtout fort peu coûteuse, votre manière de pratiquer la charité !

— Vous êtes dans l'erreur : les cent mille francs dont il est question dans cette lettre, vous ne me les donnerez pas !

— Je ne vous les donnerai pas ?

— Non ; est-ce clair ?

— Fort clair ; mais le reste ne devient que plus obscur.

— Attendez...

— A quoi bon alors mentionner cette somme dans cette lettre ? Et puis, d'ailleurs, cette lettre même offre un danger que...

— Achevez d'abord d'écrire, vous ferez ensuite vos observations, je vous répondrai, tout s'éclaircira.

— Dieu le veuille ! car, jusqu'à présent, c'est la bouteille à l'encre !... Enfin, dictez, j'écris.

« Puis-je espérer, monsieur le sous-secrétaire d'État, — poursuivit M. de Francheville, — que vous n'interpréterez pas autrement qu'elle

ne doit l'être, une démarche inspirée par la gratitude et par la connaissance de vos sentiments généreux?

» Si, cependant, contre toute prévision, cette offre de notre maison ne vous semblait pas acceptable, j'ose espérer qu'en la regardant comme non avenue, vous n'inculperiez pas du moins les bonnes intentions de celui qui a l'honneur de se dire, avec le plus profond respect, monsieur le sous-secrétaire d'État, votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc. »

M. de Francheville ajoute, s'adressant à M. Morin :

— Est-ce écrit?

— Oui. Et maintenant puis-je enfin savoir...?

— Cette lettre, condition absolue de la concession de la fourniture, me sera remise par vous (moins les cent mille francs qu'elle est supposée renfermer), ce matin, avant midi, ainsi que la somme en question, et tantôt, à trois heures, M. Gobert pourra se présenter à mon cabinet, au ministère : je lui remettrai la concession de la fourniture.

— D'abord, mon cher monsieur de Francheville, vous ne réfléchissez pas que cette lettre offre un inconvénient fort grave.

— Quel inconvénient?

— Celui de contenir une espèce de tentative de corruption envers un fonctionnaire public, très-habilement déguisée, il est vrai; mais il n'importe, cette tentative (je connais mon code...) est passible de la police correctionnelle. Vous n'avez point, sans doute, mon cher monsieur, songé à cela?

— J'y ai tellement songé, au contraire, qu'une heure après sa réception, cette lettre sera déposée par moi au parquet de M. le procureur du roi.

— Hein! — fit M. Morin bondissant sur sa chaise et regardant M. de Francheville avec stupeur; — plaît-il?

— Je vous dis que la lettre de M. Gobert sera déposée par moi au parquet de M. le procureur du roi une heure après que je l'aurai reçue; c'est assez net, j'imagine!

— Fort net, — répond le fournisseur encore suffoqué par la surprise, — fort net, en vérité!... Ce qui ne m'empêche pas d'être abasourdi, renversé, de la parfaite placidité avec laquelle vous nous demandez de vous fournir bénévolement la corde qui doit servir à nous pendre, en nous avertissant, non moins placidement, de l'usage que vous voulez faire de ladite

corde. Morbleu! c'est à n'y pas croire, et j'ai comme un éblouissement...

— Parce que, au lieu de regarder froidement au fond des choses, vous ne considérez que leur surface.

— Surface tant que vous voudrez; il n'en est pas moins vrai que...

— Mais, encore une fois, ne vous arrêtez donc point aux apparences, — répondit M. de Francheville haussant les épaules; — examinez donc le vrai des choses, et le vrai, le voici : *Primo*:.. point capital, cette tentative de corruption est faite, non pas *avant*, mais *après* l'obtention de la fourniture.

— D'accord... mais...

— Écoutez-moi bien, vous répondrez ensuite... Or, cette seule circonstance, sur laquelle j'attire votre attention: change complétement la nature du délit, si délit il y a... Remarquez bien ceci... ce n'est plus vouloir corrompre, puisque l'on a obtenu ce que l'on désire : c'est vouloir témoigner sa reconnaissance d'une façon blâmable, sans doute, aux yeux de la loi, mais au fond assez excusable. Enfin, la sincérité de l'offre et le charitable emploi affecté à la somme peuvent être, sinon admis par le tribunal, du moins très-habilement soutenus de-

vant lui par l'avocat de M. Gobert (rappelez-vous ceci au besoin), lequel avocat devra invoquer, à l'appui de la bonne foi de son client, mon renom si mérité d'homme charitable et généreux, bien que je ne possède d'autre fortune que mes appointements, Ainsi, quoi d'étonnant à ce que M. Gobert ait cru ne pouvoir mieux me prouver sa gratitude qu'en me fournissant les moyens de venir en aide à l'infortune? etc., etc. Voyons, commencez-vous à comprendre?

— Je commence... Ah! mon cher monsieur de Francheville...

— Eh bien?

— Vous êtes d'une fière force!

— Je suis prudent; j'ai souci de l'avenir et de ma bonne renommée, voilà tout. Il vous importe autant qu'à moi que cette affaire demeure secrète; j'ai pris à cet effet toutes les précautions imaginables; mais elles peuvent être déjouées par une circonstance imprévue! il peut transpirer que j'ai vendu cette fourniture; les journaux hostiles au gouvernement du roi redoublent de violence depuis le déplorable procès que vous savez; ils peuvent je ne sais comment être mis sur la voie de cette affaire, l'ébruiter...

— C'est impossible! tout se passe entre vous

et moi, à l'insu même de Gobert, mon homme de paille; il ignore mes sacrifices pour obtenir cette fourniture. Mon intérêt..., vous en convenez, vous répond de ma discrétion. Qui donc pourrait révéler nos arrangements?

— Vous, par exemple!

— Comment! vous me croyez capable d'une telle indignité? Est-ce que, encore une fois, mon intérêt ne vous répond pas de ma discrétion?

— Mon cher monsieur Morin, en pareilles affaires, il faut toujours tabler sur ceci : que notre complice est notre ennemi mortel et capable de se vendre lui-même, afin de se donner la satisfaction de nous perdre avec lui.

— Me soupçonner de...!

— J'ai besoin de faire mieux que vous soupçonner : il faut que je vous regarde comme mon ennemi implacable, et, partant de cette hypothèse, je me dis : Demain, M. Morin voudrait, au risque de se perdre, divulguer ce qui s'est passé entre nous, quelle créance obtiendraient ses affirmations? Examinons : M. Morin est flétri par des faillites quasi frauduleuses, M. Morin est ce que l'on appelle dans le monde des affaires, un homme taré, véreux.

— Hum! le portrait n'est point précisément flatté.

— Nous ne sommes point ici pour échanger des madrigaux, mon cher monsieur Morin... ainsi, je poursuis... ma supposition. Vous m'accuseriez de vénalité ?... Quelle créance obtiendraient vos affirmations?... Aucune probablement, si l'on comparait l'accusateur à l'accusé... Car, enfin, quelle est ma réputation, à moi? Excellente ! mon intégrité a été jusqu'à présent irréprochable, oui ; irréprochable..., — répète M. de Francheville en étouffant un soupir involontaire. — Mon nom, mes services administratifs sont environnés de l'estime générale. Enfin, lors de la fourniture en question, le soumissionnaire ayant tenté, non de me corrompre, — ma réputation d'honnête homme éloignait de lui la seule pensée de cette tentative, — mais ayant voulu me témoigner sa gratitude, sincèrement peut-être, mais à la façon d'une âme peu délicate, j'ai été tellement blessé de ses offres, que je les ai déférées à la justice. Or, mon cher monsieur Morin, tout, sans doute, est possible ; mais, je vous le répète, il est plus que probable que, si la question se posait ainsi entre vous et moi, vous seriez considéré comme un abominable diffamateur, car vous ne possédez pas une ligne de moi qui puisse me compromettre.

— Et vos obligations souscrites à mon profit?

— Vous êtes un enfant...

— Cependant, ces obligations...

— Est-ce que vous ne me les rendrez pas si l'affaire se conclut?

— C'est juste.

— Vous affirmeriez, je nierais, et je serais cru.

— Tout ceci est fort habile et fort profondément calculé, j'en conviens; mais voulez-vous savoir toute ma pensée?

— Certes!

— Tenez, mon cher monsieur de Francheville, et ceci soit dit à votre avantage, c'est pour la première fois de votre vie que vous prévariquez...

— Oui, — répond le haut fonctionnaire étouffant un nouveau soupir, — c'est la première fois.

— Et sans cette diablesse de Cri-Cri...

— Parlons affaires, monsieur Morin... parlons affaires...

— Soit. Eh bien, novice en prévarication, vous vous exagérez le danger de la chose, vous recourez à un luxe de précautions et de combinaisons plus nuisibles qu'utiles, croyez-en un vieux routier.

— Trop de précautions ne nuit jamais, au contraire ; aussi je tiens absolument à la lettre en question.

— Mais, je vous en conjure, remarquez donc que, si vous déposez la lettre au parquet, il y aura presque assurément des poursuites contre Gobert.

— Je l'epère bien, et, pour ce, j'userai de toute mon influence personnelle et de celle du ministre.

— Et si Gobert est condamné?

— Tant mieux!

— En vérité, vous êtes d'un sang-froid... incroyable.

— A quoi Gobert sera-t-il condamné? A une peine très-légère, puisque, je vous le répète, sa tentative de corruption aura eu lieu, non pas *avant*, mais *après* la concession de la fourniture, circonstance qui réduit le délit presque à néant ; puis, je vous le répète, son avocat doit surtout plaider la bonne foi de son client, qui, sachant mon renom d'homme généreux et charitable, malgré mon manque de fortune, aura cru, bêtement sans doute, mais loyalement, me faire une offre acceptable. En définitive, tout se résumera donc pour Gobert... au pis-aller, car il est fort probable qu'il sera acquitté, vu ses

honorables antécédents... tout se résumera, dis-je, en deux ou trois mois de prison; or, que vous importe, après tout, qu'il aille en prison, puisque, de fait, vous avez la gestion de cette fourniture?

— Évidemment, je me passerais très-facilement de Gobert; mais il est douteux qu'il consente à écrire une lettre qui puisse l'amener sur les bancs de la police correctionnelle, l'exposer à quelques mois de prison; il est, je vous l'ai dit, foncièrement honnête homme, mais ce n'est point un aigle.

— Justement. Ah çà! vous n'avez donc pas lu ma lettre, quoique vous l'ayez écrite?

— Qu'est-ce à dire?

— Elle est justement dictée au point de vue d'un honnête homme d'un esprit un peu borné, tel que m'a paru M. Gobert lors de nos entrevues; vous n'aurez donc qu'à le convaincre (et rien ne vous sera plus aisé) que, la fourniture obtenue, il serait convenable de me témoigner de votre gratitude en m'offrant cent mille francs à distribuer en bonnes œuvres, et que, si je refuse cette offre, il n'en sera que cela. Rien ne pourra donc faire craindre à M. Gobert un procès correctionnel; et, la condamnation échéant, vous direz à votre associé: « Qui se serait jamais

attendu à ce qu'une proposition si honorable fût interprétée de la sorte? Mais, enfin, quelques mois de prison sont bientôt passés; une pareille condamnation n'entache en rien votre honneur. »

— Tout cela est bel et bon; mais, si Gobert a le nez plus fin que nous ne le supposons et s'il se refuse à écrire la lettre?

— En ce cas, mon cher monsieur Morin, je vous l'ai dit, il n'y aura rien de fait.

— Et mes obligations, quand me seront-elles payées?

— Lorsque se rencontrera l'occasion d'une autre fourniture; mais cette occasion pourra ne pas se représenter de longtemps, je vous en préviens.

— Et jusque-là?

— Vous attendrez. Vous avez trop de bon sens pour me mettre en demeure de vous payer; vous savez que cela m'est radicalement impossible. Ferez-vous saisir une partie de mes appointements? Vous ne serez guère plus avancé.

— Maudite affaire!

— A qui la faute? Il dépend de vous qu'elle s'arrange à notre avantage à tous deux, moyennant cette lettre.

— Eh ! si cela ne tenait qu'à moi, vous l'auriez à l'instant.

— Vous ne me ferez pas accroire que, adroit comme vous l'êtes, vous n'obtiendrez pas cette lettre de Gobert, garçon borné, et qui, de plus, vous doit tout.

— Enfin, on verra, on tâchera ; mais, je vous le répète, ce luxe de précautions...

— Ceci me regarde, mon cher monsieur Morin.

— Et tant d'argent dépensé pour qui ?... Pour une petite coquine qui vous rira au nez lorsqu'elle aura mangé votre dernier sou.

— Non point. Je la tiendrai ferme et serré.

— Ah ! que vous connaissez peu ces créatures-là ! Tenez, vous êtes novice en bien des choses, malgré vos soixante ans, mon pauvre monsieur de Francheville. Quand vous tiendrez une fille comme Cri-Cri, vous pourrez être aussi fier que si vous aviez déniché un merle blanc.

— J'ai mon projet, et, s'il réussit, je vous déclare qu'elle sera, aussi longtemps que je le voudrai, soumise à mes moindres volontés.

— Et ce beau projet, quel est-il ?

— J'ai, pour l'accomplir, compté sur vous.

— Comment cela ?

— Oh ! rien de plus simple. Si notre affaire

se conclut, vous me donnerez en compte une lettre de change de mille francs à trois mois.

— A votre ordre?

— Non pas. Cette fille ignore mon vrai nom, ma demeure et les fonctions que j'occupe...

— Il est vrai : vous êtes, aux yeux de Cri-Cri, M. Duport, négociant marié et retiré des affaires. Je vous donnerai donc en compte une lettre de change de mille francs tirée sur mon correspondant de Nantes.

— Et écrite tout entière de votre main.

— Soit... Et vous dites qu'à l'aide de cette lettre de change, cette endiablée Cri-Cri...?

— Deviendra la plus soumise des femmes et restera dans ma dépendance absolue, m'eût-elle mangé, comme vous dites, jusqu'à mon dernier sou.

— Vous parlez sérieusement?

— Très-sérieusement. Je vous dirai le reste en temps et lieu. Donc, pour nous résumer, si vous m'apportez ce matin, avant midi, la somme convenue, mes obligations et la lettre de Gobert, la concession de la fourniture sera signée à trois heures par le ministre; mais, à quatre heures, la lettre de Gobert sera déposée au parquet de M. le procureur du roi; c'est à prendre ou à laisser.

Le domestique de M. de Francheville ayant en ce moment frappé à la porte, entre et dit à son maître :

— L'homme de confiance du propriétaire désirerait parler à monsieur.

— Priez-le d'entrer.

Puis, se levant, M. de Francheville ajoute, s'adressant à M. Morin :

— Au revoir, mon cher monsieur.

— Ainsi, vous m'attendez jusqu'à midi ?

— Jusqu'à midi, mais pas plus tard, — répond le haut fonctionnaire à M. Morin, qui sort et se croise avec M. Tranquillin, lequel reste seul avec M. de Francheville.

Digitized by Google

VIII

M. de Francheville, demeuré seul avec Tranquillin, qui le salue très-révérencieusement, lui montre du geste un siége et lui dit d'un ton sec :

— Asseyez-vous, monsieur ; je voulais justement vous inviter à passer chez moi.

— Je suis ravi, monsieur, de...

— Et moi, monsieur, je ne suis point ravi du tout, tant sans faut, du tapage infernal que font journellement au-dessus de ma tête les

locataires du troisième étage : c'est insoutenable !

— Pourtant, monsieur, l'unique désir du propriétaire, mon honoré maître, est que...

— Je ne sais pas ce que désire votre honoré maître ; mais, moi, je vous déclare, monsieur, que je désire dormir en paix ; aussi je suis résolu à quitter la maison, si l'on ne met fin au tapage dont j'ai à me plaindre...

— Je prendrai, monsieur, la liberté grande de vous domander quel est ce tapage ? M. Wolfrang s'empressera de faire droit à vos réclamations.

Puis Tranquillin se dit :

— Hum ! voilà un locataire qui me paraît, d'après son accueil, devoir se montrer quelque peu récalcitrant au sujet de l'invitation dont je suis chargé pour lui.

— D'abord, monsieur, — reprend M. de Francheville, — tous les soirs, régulièrement, entre onze heures et minuit, heure à laquelle je me mets habituellement au lit, il s'établit une espèce de colloque entre l'un des locataires du troisième étage et son chien, colloque entremêlé d'un insupportable fredon sur l'air de la *Bonne aventure, ô gué !* lequel fredon m'arrive très-distinctement par le tuyau de la cheminée ;

puis le colloque recommence avec le chien...

— Très-bien... Un barbet gris appelé Bonhomme, je le connais; il ne lui manque, en effet, que la parole, et...

— Morbleu! monsieur, plaisantez-vous? Ce dont je me plains justement, c'est que ce maudit animal ne fait que japper depuis onze heures jusqu'à minuit.

— Je vous supplie de croire, monsieur, que j'ignorais les jappements indiscrets dudit Bonhomme, et, dès à présent, les recommandations les plus formelles vont lui être adressées.

— C'est donc un fou qui habite cet appartement du troisième?

— Non point que je sache, monsieur; c'est un locataire fort paisible, sortant rarement, et s'en allant toujours trottant menu comme une souris, avec son chien sur ses talons, et...

— Je vous répète, monsieur, qu'il faut que cet homme-là soit fou, puisque, chaque jour, je l'entends, sans distinguer ses paroles, dialoguer avec son chien, lequel répond par des aboiements si aigus, si insupportables, que je finis par avoir les nerfs tellement agacés, que, souvent, je ne puis m'endormir qu'à trois ou quatre heures du matin.

— Je m'empresse de vous assurer derechef,

monsieur, que les jappements de Bonhomme seront réprimandés comme il convient. Vous n'aurez à l'avenir aucun sujet de plainte, et M. Wolfrang continuera d'avoir l'honneur de vous compter parmi messieurs ses locataires, — dit Tranquillin.

Et il ajoute à part soi :

— Le voici apaisé, c'est le moment de glisser mon invitation.

Puis il reprend à haute voix :

— Tout étant dit, monsieur, au sujet des réclamations, j'aurai l'honneur de vous prévenir que je suis chargé de...

— Eh! non, monsieur, tout n'est pas dit. — s'écrie M. de Francheville d'un ton de plus en plus impatient et bourru ; — car au sabbat du soir succède le sabbat du matin.

— Ah! mon Dieu! Quoi donc encore, s'il vous plaît?

— Lorsque enfin je suis parvenu à m'endormir vers trois ou quatre heures, à peine le jour paraît-il, que je suis brusquement réveillé...

— Par cet endiablé jappeur de Bonhomme? C'est donc une peste que ce chien-là!

— Cette autre peste n'est pas le chien, c'est une enragée chanteuse qui, dès l'aube, s'établit à son piano et commence une série de vocalises

et de roulades qui ont le privilége de m'agacer autant, sinon plus, que les jappements du chien; d'où il résulte qu'après avoir été tenu éveillé une partie de la nuit, si je trouve enfin le sommeil, je suis éveillé en sursaut par les gammes sempiternelles de cette locataire, et il m'est impossible de me rendormir tant je suis impatienté, outré, exaspéré, monsieur...

— Permettez...

— Oui, monsieur, outré, exaspéré; ainsi, je vous le déclare, si l'on ne met fin à ce tapage, je quitte la maison.

— Décidément, ce n'est point encore tout à fait le moment de glisser mon invitation, — pense Tranquillin.

Et il reprend :

— Monsieur, permettez-moi, de grâce, une toute petite, et humble, et respectueuse observation.

— Je n'ai pas d'observation à entendre, monsieur, — reprend brusquement M. de Francheville se levant, afin de faire comprendre à l'intendant que l'entretien avait assez duré. — Si le tapage dont je me plains ne cesse pas, je déloge au terme prochain.

Et, se dirigeant vers la porte :

— Pardon, monsieur, mais l'heure m'appelle

au ministère; vous ferez part à votre maître de mes intentions.

— Non, monsieur, — répond soudain Tranquillin, d'abord désolé d'être éconduit sans avoir pu *glisser son invitation*, et illuminé par une idée subite; — impossible, monsieur, impossible!

— Qu'est-ce à dire? Vous refusez de faire part de mes réclamations à votre maître?

— Oui, monsieur, il m'en coûterait trop de vous obéir...

— Vous osez!...

— Révérence parler, je ne me chargerai point, s'il vous plaît, de cette commission-là.

— Vraiment?

— Je craindrais trop de chagriner mon honoré maître.

— Fort bien. Sortez, monsieur; je verrai tout à l'heure votre maître et vous ferai tancer vertement.

— Monsieur, ah! monsieur, de grâce, soyez-moi indulgent! — dit Tranquillin d'un air piteux; — épargnez-moi les remontrances de mon honoré maître; et, d'ailleurs, vous ne le trouveriez point céans. Arrivé ce matin à Paris, il est absent pour toute la journée, ainsi que vous pouvez vous en assurer; il ne sera de

retour chez lui que ce soir, vers neuf heures...

— Peu m'importe ! je le verrai ce soir, à neuf heures, et il saura que vous avez eu l'impertinence de refuser de lui communiquer mes réclamations.

— Ainsi, monsieur, mes prières ne vous touchent point, — répond Tranquillin d'un ton lamentable; — vous voulez absolument aller ce soir trouver mon honoré maître et...

— Certes, — répond M. de Francheville de plus en plus courroucé, et indiquant du geste la porte à l'intendant. — Ce soir, à neuf heures, je serai chez votre maître, vous pouvez y compter; je n'y manquerai pas.

— Eh ! mon Dieu ! voilà justement ce que je demandais, — pensait Tranquillin en saluant M. de Francheville jusqu'à terre.

Puis, en sortant, le malin bonhomme se disait :

— Pourvu que ce récalcitrant se présente chez mon honoré maître, à l'heure où seront réunis chez lui les autres locataires, ce sera tout comme s'il venait en invité à la soirée... ce sera tout comme.. Hé ! hé !

Digitized by Google

IX

Tranquillin, ayant gravi les marches conduisant du second au troisième étage, arriva sur le palier où s'ouvraient les portes des appartements occupés par M. de Saint-Prosper, mademoiselle Antonine Jourdan et M. Dubousquet, propriétaire de Bonhomme.

Un long cordon attaché à l'extrémité de la chaînette de bronze doré, appendice de la sonnette, était disposé de façon à pouvoir être saisi entre les dents du barbet, qui, au retour de ses

diverses commissions, trouvait ainsi le moyen de signaler sa présence à son maître.

Tranquillin, afin de communiquer à M. Dubousquet l'invitation dont il était chargé pour lui, agita la sonnette.

A son premier tintement répondirent trois jappements de Bonhomme; puis l'intendant, distinguant à travers la porte la voix de M. Dubousquet, entendit celui-ci dire au barbet, lequel, de nouveau, aboya trois fois d'un ton interrogatif :

— Dame, je ne sais pas plus que toi qui peut sonner chez nous, mon pauvre Bonhomme, puisque nous ne recevons jamais personne.

Et, entre-bâillant la porte, M. Dubousquet ajouta :

— Qui est là?

— Moi, l'homme de confiance du propriétaire. Je viens de sa part vous dire deux mots, — répondit Tranquillin.

Aussitôt la porte s'ouvre devant lui, et, pendant que le barbet le flaire aux jambes d'un air cogitatif, M. Dubousquet dit avec un accent d'empressement mêlé d'inquiétude :

— Donnez-vous la peine d'entrer, monsieur l'homme de confiance, donnez-vous la peine d'entrer.

Bonhomme, après s'être livré aux investigations de son odorat, semblait dire de son côté :

— Je reconnais ce monsieur, je l'ai souvent rencontré dans la cour de la maison ; il me caresse quelquefois ; donc, qu'il soit le bienvenu chez nous.

Et, frétillant de la queue, le barbet précède allègrement son maître et l'intendant, qui entrent dans un salon très-confortablement meublé.

M. Dubousquet paraît âgé d'environ cinquante ans ; ses cheveux gris, drus, épais et taillés en brosse, dessinent leurs cinq pointes sur son front proéminent, surplombant de petits yeux gris, mobiles à l'excès et se dérobant d'habitude au regard qui s'attache sur eux. Son teint hâlé, tanné, a cette couleur de brique particulière aux gens qui ont longtemps vécu sur la mer ou dans son voisinage.

L'ensemble des traits de ce personnage ne prévient pas tout d'abord en sa faveur, et il est difficile de saisir la véritable expression de sa physionomie, car il envisage rarement son interlocuteur, et porte toujours la tête basse ; son attitude embarrassée, presque craintive, est humble à l'excès.

Il se hâte d'avancer un fauteuil à Tranquillin, et s'assied modestement sur le bord d'une chaise,

ayant entre ses jambes son chien, accroupi sur son train de derrière.

Les yeux noirs et intelligents de Bonhomme suivent tantôt les mouvements de l'intendant, et tantôt se reportent sur son maître.

— Je venais d'abord, monsieur, afin d'avoir l'honneur de m'enquérir de votre santé, — dit Tranquillin ; — car, ayant, par hasard, appris de notre concierge que vous n'étiez pas sorti depuis assez longtemps, je craignais que vous ne fussiez indisposé.

— Comment ! monsieur l'homme de confiance, vous daignez prendre la peine de venir vous-même... vous informer de ma santé ? — balbutie M. Dubousquet, les yeux baissés, semblant aussi surpris que confus de la marque d'intérêt qu'on lui témoigne.

Et, dans son étonnement, cédant malgré lui à la force de l'habitude, il ajoute, s'adressant à son chien en lui désignant Tranquillin d'un regard oblique :

— Tu entends, mon pauvre Bonhomme, monsieur l'homme de confiance prend la peine de venir s'informer de notre...

Mais, s'interrompant, et honteux de ce colloque, M. Dubousquet s'empresse d'ajouter :

— Pardon, monsieur, mille pardons ; mais je

vis toujours seul avec cette bête, et, malgré moi, j'ai pris l'habitude de lui parler comme si elle pouvait m'entendre.

Bonhomme, à qui son maître, en lui adressant la parole, avait d'un coup d'œil oblique désigné l'intendant, avec lequel le barbet n'avait eu, d'ailleurs, jusqu'alors, que d'excellents rapports, va droit à lui et lui lèche les mains, comme s'il voulait témoigner de sa reconnaissance pour la preuve d'intérêt dont son maître est l'objet, tandis que celui-ci dit :

— Ici, Bonhomme, ici ! vous importunez monsieur.

— Pas du tout, pas du tout; nous sommes, lui et moi, de vieux amis, — reprend Tranquillin en donnant une dernière caresse au barbet, qui, obéissant à l'appel de son maître, revient se placer entre ses jambes. — Il y a longtemps que j'ai dit qu'il ne lui manquait que la parole, à ce chien, — ajoute Tranquillin.— Je n'ai jamais vu de plus intelligent animal.

— Ah! monsieur l'homme de confiance, c'est trop, vous me comblez, — dit M. Dubousquet, plus sensible encore peut-être à l'éloge de son chien qu'à la preuve d'intérêt dont il était si confus, si étonné; — je ne mérite point tant de bontés; ma santé, dont vous me faites l'honneur

de vous informer, est très-bonne. Je ne suis pas sorti depuis quelques jours, il est vrai, ainsi qu'a pu le remarquer M. le concierge, parce que je me trouve si parfaitement bien établi ici, que je préfère rester chez moi, sauf une longue promenade de temps à autre, que je fais, je vous l'avoue, beaucoup plus pour promener mon chien que pour mon plaisir particulier. Excusez ces détails bien puérils, bien ridicules, mais...

— Ils ne sont point du tout hors de propos; car, après m'être informé de votre santé, je venais justement et expressément, monsieur, vous entretenir de lui.

— De qui, s'il vous plaît ?

— De Bonhomme.

Le barbet, entendant prononcer son nom, dresse ses oreilles, et, comprenant dès lors qu'il joue un certain rôle dans la conversation, regarde alternativement son maître et Tranquillin.

Celui-ci, remarquant le profond étonnement de M. Dubousquet, concevant à peine que l'on vienne *expressément* lui parler de son chien, ajoute :

— Je commence par vous prier de croire, monsieur, qu'au sujet de la petite réclamation dont il s'agit, je ne cède en quoi que ce soit à un

sentiment d'injustice ou d'animosité contre Bonhomme. Oui, je vous l'ai dit, nous sommes au contraire, lui et moi, très-bons amis ; mais mon devoir m'oblige de vous informer, quoique à regret, de ladite réclamation.

— Juste ciel ! une réclamation au sujet de mon chien ! — balbutie M. Dubousquet consterné, tremblant.

Et, dans son effarement, il cède de nouveau à la puissance de l'habitude, et, s'adressant à Bonhomme avec un accent de reproche et d'alarme.

— Tu entends ! l'on va peut-être nous renvoyer, l'on se plaint de toi. Qu'as-tu donc fait, malheureuse bête?... oui, qu'avez-*vous* fait, hein ?

Ce *vous*, accentué d'un ton sévère, paraît surprendre et affliger Bonhomme. Il baisse la queue, contracte ses oreilles, se couche, s'aplatit aux pieds de son maître, et, tournant vers lui sa tête ébouriffée, où brillent ses grands yeux noirs, devenus soudain humides de larmes, il regarde fixement M. Dubousquet avec l'expression d'une conscience si tranquille, que celui-ci s'écrie :

— Monsieur l'homme de confiance, je vous le jure sur l'honneur, mon chien est innocent ! Je

le connais comme moi-même ; s'il avait quelque méfait à se reprocher, il n'oserait me regarder en face ; et, quand je lui ai dit *vous* d'un ton fâché, il serait à l'instant allé se cacher sous un meuble.

Le barbet, devinant sans doute sa justification au seul changement d'inflexion dans la voix de son maître, se relève, de couché qu'il était, se dresse sur ses pattes de derrière, et, appuyant l'une de celles de devant, mais en hésitant, sur le genou de M. Dubousquet, il tient l'autre suspendue, semblant le questionner de ses regards et l'examinant avec quelque angoisse encore, comme s'il eût attendu d'être complétement réhabilité avant de se permettre d'appuyer sa seconde patte sur le genou de son maître.

Mais celui-ci, d'un clignement d'yeux presque imperceptible, ayant encouragé le barbet, il ne doute plus de sa complète réhabilitation, et, dans les transports de sa folle joie, il couvre de caresses M. Dubousquet, qui lui dit tout bas :

— Oui, oui, pauvre bête, je t'ai pardonné, tu n'as rien fait de mal, je te crois ; mais tiens-toi tranquille, tu me diras ta joie quand nous serons seuls.

L'intendant, témoin de cette scène, se sent très-ému.

Il feint de se gratter le coin de l'œil du bout

de son index, dissimulant ainsi une larme qui humecte sa paupière, et, véritablement apitoyé sur le barbet, sur son maître, il se hâte de dire à ce dernier :

— Rassurez-vous, mon digne monsieur, rassurez-vous; il n'est nullement question, et tant s'en faut, bon Dieu! de vous signifier votre congé. Mon honoré maître tient, au contraire, extrêmement à vous conserver parmi messieurs ses locataires, ainsi que je vous en donnerai tout à l'heure la preuve irrécusable. Donc, encore une fois, ne craignez rien. Vous resterez ici, vous et Bonhomme, tant que cela vous conviendra.

— Ah! monsieur l'homme de confiance, s'il était vrai! — dit avec un allégement inexprimable M. Dubousquet joignant les mains avec l'expression de la plus vive gratitude. Il est si peu de maisons où l'on autorise les locataires à avoir un chien! Et puis le mien connaît déjà si bien le quartier, ainsi que les marchands auprès desquels je l'envoie en commission. Enfin, je me trouve si heureux ici, que j'aurais un chagrin mortel s'il me fallait quitter cette maison, régie par une personne aussi bienveillante que vous daignez l'être pour moi, monsieur l'homme de confiance.

— Je vous le répète, mon digne monsieur, il n'est aucunement question de vous signifier congé. Je vais, en deux mots, mettre fin à vos inquiétudes en vous instruisant du sujet de ma petite réclamation à l'endroit de Bonhomme; oui, mon garçon, à ton endroit, — ajoute l'intendant répondant au regard interrogatif du barbet, qui, revenu se placer entre les jambes de son maître, et s'entendant nommer, tourne la tête vers Tranquillin.

Celui-ci reprend :

— Voici le fait : M. de Francheville, qui occupe ici-dessous l'un des appartements du second étage, se plaint, mon digne monsieur, de ce que, chaque soir, entre onze heures et minuit, il s'établit une manière de colloque entre vous et Bonhomme, lequel, ne possédant naturellement d'autre moyen de dialoguer, vous répond par des jappements réitérés.

— Je dois, monsieur l'homme de confiance, vous avouer en toute humilité que...

— Attendez, ce n'est pas tout...

— Hélas ! — dit M. Dubousquet tout tremblant, — qu'est-ce donc encore ?

— Calmez-vous, cher monsieur, pour l'amour du ciel ! calmez-vous ! le plus fort de la réclamation est articulé; voici donc Bonhomme

hors de cause; maintenant, c'est de vous qu'il est question.

— De moi! mon Dieu!

— Oui; mais il s'agit d'une misère, d'une babiole; la voici : Le même M. de Francheville se plaint encore de ce que vous entremêlez votre colloque du soir avec Bonhomme d'un continuel refrain, sur l'air de la *Bonne aventure, ô gué!* lequel fredon, renouvelé chaque soir à la même heure, avec accompagnement continu des jappements de votre chien, possède, il paraît, le don d'agacer, d'horripiler à ce point votre voisin d'ici-dessous (extraordinairement nerveux, ce me semble), qu'il ne peut s'endormir avant trois ou quatre heures du matin. Telles sont, mon digne monsieur, les deux petites réclamations que j'ai l'honneur de vous transmettre.

— Il y sera fait droit, monsieur l'homme de confiance, je vous le jure! — s'empresse de répondre M. Dubousquet. — J'avais, je le confesse, la puérile habitude, ou plutôt la ridicule manie, pensant, d'ailleurs, n'incommoder personne, de parler à mon chien avant de m'endormir, et de chantonner un vieil air dont j'ai été bercé dans mon enfance; mais, dorénavant, je vous en donne ma parole, je ne fredonnerai plus jamais le soir, et nous deux Bonhomme, nous ne souf-

flerons plus mot. Monsieur le locataire du second étage n'aura donc, à l'avenir, jamais à se plaindre de nous. Daignez assurer monsieur le propriétaire que l'on ne nous entendra pas plus, Bonhomme et moi, que si nous n'existions pas.

— Mais, point du tout, mon digne monsieur ; ce serait une exorbitante tyrannie exercée par le second étage sur le troisième, et M. Wolfrang ne souffrira pas une pareille énormité. Vous avez, saperlotte ! le droit de parler, de fredonner chez nous à votre guise, en observant seulement de ne point troubler le repos de vos voisins.

— D'accord, monsieur l'homme de confiance ; mais j'aime cent fois mieux, voyez-vous, renoncer à ce qui est peut-être mon droit, que de risquer de provoquer de nouvelles réclamations, et ainsi d'encourir, peut-être, la disgrâce de monsieur le propriétaire, qui alors, ne gardant plus aucun ménagement, nous signifierait notre congé.

— Mais encore une fois, mon digne monsieur, n'ayez donc pas cette crainte, — répond Tranquillin.

Et, croyant trouver une adroite transition, il ajoute en souriant :

— M. Wolfrang est tellement désireux de vous conserver céans, qu'il m'a chargé de vous prier

de vouloir bien lui faire l'honneur de venir passer aujourd'hui la soirée chez lui.

M. Dubousquet, d'abord muet de stupeur, envisage pour la première fois Tranquillin en face.

Puis, désignant sa propre personne en portant à trois fois son médium au creux de son estomac, il articule enfin d'une voix effarée :

— Moi ! invité ! moi !

Et, regardant Bonhomme, qui ne le quitte pas des yeux, son maître semble aussi lui dire :

— Tu entends ? moi, invité !

Ce à quoi le barbet, moins modeste que M. Dubousquet, paraît répondre :

— Tiens ! pourquoi donc pas ?

— Cette invitation doit d'autant moins vous surprendre, mon digne monsieur, — reprit Tranquillin, — qu'elle est commune à messieurs les locataires et à mesdames les locatrices que mon honoré maître s'estime heureux de réunir ce soir chez lui ; j'espère donc, monsieur, que vous lui faites l'honneur d'accepter son invitation ?

— Moi ! — répond M. Dubousquet presque suffoqué, — moi ! lui faire l'honneur de... !

— Certainement ; M. Wolfrang sera très-

honoré de votre présence à cette petite réunion, — dit Tranquillin.

Et, se levant, il ajoute :

— Sur ce, monsieur, comptant sur votre acceptation, je vous présente mes très-humbles civilités.

— Monsieur, de grâce! je vous en supplie!...

— Quoi? qu'avez-vous, mon digne monsieur? Vous voici encore tout bouleversé!

— Monsieur l'homme de confiance, depuis plusieurs années, je vis complétement seul et en dehors du monde; veuillez donc supplier monsieur le propriétaire de daigner m'excuser...

— Allons, mon cher monsieur Dubousquet, vous ne résisterez pas à mes instances... vous viendrez.

— Cela m'est impossible, je vous assure.

— Eh bien, je vous le demande en grâce, au nom de mon honoré maître!

— Je suis désolé d'être obligé de persister dans mon refus, monsieur l'homme de confiance, — reprend M. Dubousquet; — mais je ne puis absolument accepter cette invitation... dont je suis, d'ailleurs, profondément honoré...

— Fort bien ! — reprend Tranquillin affectant d'être piqué de l'obstination du locataire ; — cette invitation ne vous agrée point, n'en parlons plus, monsieur, n'en parlons plus... je suis votre serviteur....

— Pour l'amour du ciel !... ne vous courroucez pas... monsieur... je...

— Il vous déplaît de venir chez M. Wolfrang ; à votre aise, monsieur, ne venez pas chez lui, vous êtes parfaitement libre dans vos déplaisances...

— Écoutez-moi, par pitié ! je...

— Mon honoré maître croyait faire envers vous acte de courtoisie ; il se trouve, au contraire, qu'il vous a offensé ; il en sera marri... très-marri...

— Je vous en conjure ! n'allez pas lui dire que je me trouve offensé, il n'en est rien ; au contraire, je...

— Vous serez le seul, parmi messieurs les locataires, qui aurez repoussé l'invitation de M. Wolfrang ; soit, chacun se conduit à sa guise.

— Malheur à moi ! me voici mis au ban de la maison ! — s'écrie Dubousquet, tandis que Tranquillin, le guignant du coin de l'œil, et préjugeant le bon succès de sa ruse, ajoute :

— Qu'il en soit ainsi, monsieur; vous brillerez par votre absence de cette réunion de famille.

— Nous sommes perdus, mon pauvre Bonhomme! Le propriétaire, courroucé de mon refus, nous donnera congé, — balbutie M. Dubousquet, qui, dans son anxiété, s'adresse de nouveau à son chien.

Celui-ci, remarquant l'accent douloureux de la voix de son maître, lui lèche les mains et lui répond par un léger grognement plaintif.

Enfin, M. Dubousquet, pâle, agité, visiblement en proie à une cruelle lutte intérieure, réfléchit, et, paraissant prendre une résolution désespérée, s'écrie :

— Eh bien, j'irai, monsieur, j'irai à cette réunion; mais, je vous en supplie! n'instruisez pas M. Wolfrang de mes hésitations à accepter sa trop flatteuse invitation; cela pourrait l'indisposer contre moi.

— Soyez assuré, mon digne monsieur, que mon honoré maître ne saura rien, sinon que vous lui faites le plaisir d'accepter son invitation. Il peut donc compter sur vous?

— Oui, monsieur l'homme de confiance, répond M. Dubousquet avec accablement, oui, j'irai!

— L'on se réunit à huit heures.

— A huit heures, soit!

— Sur ce, monsieur, je vous présente mes civilités, — dit Tranquillin se levant.

Et il gagne la porte extérieure de l'appartement, qui lui est ouverte par M. Dubousquet, morne, consterné, abattu, et que le barbet a suivi pas à pas.

— Ah! mon pauvre Bonhomme! murmure Dubousquet d'une voix étouffée, après le départ de l'intendant, — quelle soirée! bonté divine! quelle soirée!

Un jappement du chien ayant répondu à ces paroles de son maître, celui-ci ajoute précipitamment :

— Tais-toi, tais-toi! nous incommodons les voisins : l'on nous renverrait d'ici ; tais-toi! nous parlerons tout bas!

Digitized by Google

Digitized by Google

X

M. de Saint-Prosper occupait l'un des deux autres petits appartements situés au troisième étage de la *maison du bon Dieu*.

Ce locataire, âgé d'environ quarante ans, doué d'une physionomie remarquablement douce et placide, était assis devant son bureau, et cor-

rigeait les épreuves d'un prospectus en tête duquel on lisait :

OEUVRE D'ALIMENTATION

POUR LA PREMIÈRE ENFANCE.

SOUSCRIPTION CHARITABLE

Ouverte sous la direction de M. de Saint-Prosper et sous le patronage de mesdames la marquise de Verteuil, — la comtesse de Montrichard, — la princesse de Luxen, — lady Harriett Wilson, — la baronne van Heck, etc., etc.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION :

(En blanc)

Par mois.

Le chiffre du prix mensuel de cette souscription était l'objet des méditations actuelles de M. de Saint-Prosper:

Ce prix, il l'avait d'abord porté à *dix francs* par mois, puis réduit à *cinq francs,* puis soudain élevé à *vingt francs.*

Il allait se fixer à ce dernier chiffre et l'écrire sur l'épreuve, lorsqu'il hésita, jeta sa plume, en se disant :

— Non, c'est trop ; c'était bon lorsque je ne voyais dans cette fondation qu'un... expédient... et un coup de filet... mais le succès dépasse toutes mes prévisions... Cette œuvre, dont je ne soupçonnais pas la portée, a rencontré une sympathie si vive et si générale, que cela devient pour moi une affaire sérieuse... très-sérieuse... pécuniairement parlant. C'est une véritable poule aux œufs d'or... Sans parler de l'incroyable considération qui rejaillit sur moi, et à laquelle je suis d'autant plus sensible que, jusqu'à présent, ce n'était pas précisément ce sentiment-là que j'inspirais. Il faut donc que le chiffre de la cotisation soit normal... suffise à couvrir les frais de l'œuvre, et à m'assurer une large existence... Peut-être faut-il porter le chiffre à dix francs...

Et, pensif, M. de Saint-Prosper appuie son front entre ses deux mains.

Une jeune servante, assez jolie, mais d'une pâleur extrême, et qui semblait relever d'une longue maladie, desservait en silence un guéri-

don sur lequel venait de déjeuner M. de Saint-Prosper.

Cette jeune fille, profondément triste et absorbée, paraissait obéir à une impulsion machinale en se livrant aux divers soins de son service; mais, tout à coup, son regard devient fixe, presque hagard, et se mouille bientôt de larmes. Cachant son visage dans son tablier, elle tombe assise sur une chaise, en poussant des sanglots déchirants.

A ce bruit, M. de Saint-Prosper se retourne brusquement; il réprime un mouvement d'impatience qui lui échappe, se lève, et, s'approchant de sa servante, il lui dit d'une voix onctueuse et pénétrante :

— Eh bien, eh bien, Toinette, qu'avez-vous encore?

— Laissez-moi! — répond la servante redressant soudain la tête, et la dégageant ainsi des plis de son tablier.

Puis, l'air presque égaré, elle répète :

— Laissez-moi!

— Toinette, — reprend M. de Saint-Prosper d'une voix plus onctueuse encore, — mon enfant, revenez à vous, calmez-vous!

— Ah! vous êtes bien heureux, vous, d'être calme!

— C'est que je suis raisonnable, et vous ne l'êtes pas, Toinette.

— Avoir de la raison ! est-ce que je peux ?... Non... Quand je pense à cela... voyez-vous... c'est plus fort que moi ! — balbutie la servante suffoquée par les larmes.

Et elle ajoute avec un nouveau sanglot :

— J'en mourrai ! je vous dis que j'en mourrai ! Ah ! c'est plus tôt que j'aurais dû mourir ! Pourquoi ai-je quitté Lyon ! J'avais bien raison de vouloir rester près de ma mère. Mon Dieu... mon Dieu ! il y a donc un sort jeté sur notre famille !

— Sachez donc, ma pauvre Toinette, vous résigner à ce qui est irréparable, — dit M. de Saint-Prosper avec l'accent du plus tendre intérêt ; — ayez donc du courage ! dites-vous donc que, hélas ! les plus grands chagrins ont forcément leur terme... et il en sera ainsi du vôtre...

— Jamais celui-là n'aura de fin !... non, jamais ! — murmure la servante continuant de sangloter ; — je serais sous terre, que je pleurerais encore !

— Mais, pauvre chère créature, songez donc...

— Tenez, vous me donnez le frisson avec

votre voix douce; laissez-moi! vous me faites peur!

M. de Saint-Prosper entend sonner à la porte extérieure de l'appartement, et dit vivement à la jeune fille :

— On sonne, allez ouvrir la porte.

Mais, se ravisant, M. de Saint-Prosper ajoute :

— J'irai moi-même ouvrir; vous avez la figure bouleversée, inondée de larmes; rentrez dans la cuisine en passant par ma chambre à coucher et par le couloir.

Ce disant, M. de Saint-Prosper quitte son cabinet, va ouvrir la porte à laquelle Tranquillin a sonné; puis il l'introduit dans la pièce d'où la servante éplorée vient de sortir.

— Bonjour, monsieur Tranquillin, — dit M. de Saint-Prosper; veuillez vous asseoir.

— Je suis confus de vous avoir donné la peine de m'ouvrir vous-même votre porte. Est-ce que votre servante est toujours malade? Ce serait dommage; elle paraît être une excellente fille.

— Excellente fille, en effet; mais elle entre en convalescence et se trouve encore bien faible; tout à l'heure je l'ai engagée à aller se reposer.

— Je ne vous dérange point?

— Pas du tout, mon cher monsieur Tran-

quillin. Dites-moi maintenant à quoi je dois attribuer le plaisir de votre visite.

— Je suis chargé de la part de mon honoré maître...

— Est-ce qu'il est de retour à Paris?

— Depuis cette nuit.

— En ce cas, je pourrai avoir l'honneur de le voir demain?

— Aujourd'hui même, si vous y consentez.

— Certainement, et avec empressement!

— M. Wolfrang m'a chargé de venir vous prier de passer la soirée chez lui, ce soir, à huit heures.

— Vraiment? Eh bien, cela se rencontre à merveille.

— A la bonne heure, — se disait l'intendant; — avec celui-ci, mon invitation va comme sur des roulettes...

— Je désirais justement demander à M. Wolfrang quelques moments d'entretien, — reprend M. de Saint-Prosper, — afin d'obtenir de lui un petit service, si toutefois il n'y voit aucun empêchement.

— Monsieur Wolfrang sera, je n'en doute point, enchanté de vous être agréable.

— Mais, pardon, il me faut vous adresser une question préliminaire : est-il marié?

— Je ne saurais, monsieur, vous renseigner précisément là-dessus.

— Comment ! vous ignorez... ?

— Séparé depuis longtemps de M. Wolfrang, j'ignore s'il s'est marié durant ses voyages.

— Cependant, vous l'avez vu hier... ou ce matin ?

— Évidemment, puisqu'il m'a chargé d'une invitation pour vous.

— Eh bien, en ce cas, vous devez savoir si...

— Mon honoré maître ne m'a accordé que le temps nécessaire pour nous entretenir de ses affaires, et n'a point jugé à propos de me faire de confidences..., si tant est qu'il en ait à me faire...

— Enfin, en admettant que M. Wolfrang soit marié, je voulais lui demander d'abord si madame Wolfrang consentirait à être l'une des dames patronnesses de mon œuvre philanthropique, destinée à...

— L'alimentation de la première enfance. Ah ! monsieur de Saint-Prosper, la noble et charitable idée que voilà !

— Ah ! vous êtes déjà instruit de ce projet ?

— Les journaux en ont fait mention, et tout le monde, dans le quartier, vous comble de bénédictions.

— Mon cher monsieur Tranquillin, vous exagérez...

— Point ! point ! vous êtes un saint Vincent de Paul, monsieur de Saint-Prosper.

— Allons, allons.

— Toutes les mères vous béniront !

— Ce serait ma plus douce récompense, reprend modestement M. de Saint-Prosper.

Et il ajoute d'un ton *récitatif*, semblant annoncer que, bien souvent déjà, il a prononcé, ou plutôt psalmodié ces paroles :

— C'est, voyez-vous, quelque chose de si profondément touchant, de si digne d'un tendre intérêt qu'une pauvre petite créature qui vient au monde, exposée à tant de périls, et si frêle, si délicate, qu'il suffit d'un souffle pour la briser ! Elle n'a de refuge que dans le sein maternel, où elle trouve la chaleur et la source de la vie. Mais, souvent, trop souvent, hélas ! la misère a glacé, tari le sein maternel !

— Ah ! monsieur, vous me navrez l'âme.

— Ou bien le lait vicié que la mère donne à son enfant devient meurtrier pour lui, ou bien, enfin, d'autres causes, non moins fatales, amènent la mort de milliers de pauvres petites créatures ! C'est à ces maux affligeants que mon œuvre remédiera, je l'espère, grâce à un moyen

simple, peu coûteux, que la charité peut mettre à la portée des plus pauvres, et surtout d'un succès infaillible.

— Et ce moyen, quel est-il? car tout ceci m'intéresse au dernier point...

— Permettez-moi, mon cher monsieur Tranquillin, de réserver la primeur de cette découverte à madame Wolfrang, si elle daigne me faire l'honneur d'être l'une des patronnesses de mon œuvre.

— OEuvre sublime, monsieur!... Votre nom sera inscrit parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité! Oui, et je le répète, au risque de blesser votre modestie, on dira *saint Prosper*, de même que l'on dit *saint Vincent de Paul*.

— Monsieur Tranquillin, ménagez-moi, de grâce!

— Si je vous admire, monsieur, c'est votre faute et non la mienne; mais il faut que vous ayez eu des enfants, et que vous les ayez idolâtrés, pour que la pensée d'une pareille fondation vous soit venue à l'esprit?

— Je suis, vous le savez, célibataire.

— Sans doute, sans doute; mais enfin... hum!... hum!... — reprit Tranquillin avec un pudique embarras, — mais enfin, soit dit... sans inculper vos bonnes mœurs, — et elles

sont exemplaires... — vous avez été jeune homme, et parfois... les jeunes gens... hum ! hum !... vous m'entendez bien ?... Dame ! ça s'est vu...

— Jamais la Providence ne m'a accordé le bonheur d'être père... et je me dédommage de cette privation en cherchant à arracher à une mort presque certaine des milliers de pauvres enfants du peuple.

— Ah ! monsieur de Saint-Vincent de P..., non, monsieur de Saint-Prosper, quelle gloire pour cette maison d'avoir été le berceau de votre charitable projet ! Elle mérite maintenant, grâce à vous, d'être appelée, ainsi qu'on l'a baptisée dans le quartier, *la maison du bon Dieu.*

— Le ciel m'a inspiré, voilà tout.

— Il n'inspire que des cœurs généreux comme le vôtre.

— Afin de couper court à des louanges dont je suis embarrassé, mon cher monsieur Tranquillin, je vais commettre une nouvelle indiscrétion. J'aurais encore une faveur à demander à M. Wolfrang.

— Laquelle, s'il vous plaît ?

— De me présenter à madame la duchesse della Sorga, qui habite avec sa famille l'hôtel du jardin.

— Rien de plus facile. Madame la duchesse, ainsi que les autres locataires de la maison, assistera, je l'espère, à la réunion de ce soir, et mon honoré maître pourra vous présenter à madame della Sorga.

— Je désirerais vivement la compter aussi parmi les dames patronnesses de mon œuvre, à laquelle plusieurs nobles étrangères ont déjà bien voulu s'intéresser.

— Si j'en juge d'après la piété notoire de madame la duchesse, qui sort à pied chaque matin afin de se rendre aux offices et de visiter ses pauvres, elle regardera comme un devoir de patronner votre œuvre.

— Ainsi, mon cher monsieur Tranquillin, vous voudrez bien être auprès de M. Wolfrang l'interprète de mes deux demandes?

— Assurément, — répondit Tranquillin en se levant ; — la réponse que mon honoré maître vous fera lui-même ce soir, sera, je n'en doute point, conforme à vos désirs; et c'est, pénétré de cet espoir, monsieur, que j'ai l'honneur de vous présenter mes très-humbles civilités.

— Au revoir, mon cher monsieur Tranquillin, — dit M. de Saint-Prosper en accompagnant l'homme de confiance jusqu'à la porte de l'appartement.

Près de cette porte s'élevait une cloison vitrée, en carreaux dépolis ; elle formait l'une des parois de la cuisine, où la servante s'était rendue par ordre de son maître.

Celui-ci, prenant congé de Tranquillin, lui dit :

— Au revoir, mon cher monsieur...

— Adieu, monsieur Saint-Vincent de P... ; non, je me trompe... Eh bien, non, je ne me trompe point, et je répète et j'articule tout haut, bien haut : Adieu, monsieur Saint-Vincent de Paul, car vous m'avez donné le droit de vous qualifier ainsi, vous à qui tant de pauvres petits enfants devront la vie et...

Un cri déchirant, étouffé par un sanglot, se fit soudain entendre derrière la cloison vitrée, attenante à la cuisine, et auprès de laquelle se trouvait alors Tranquillin.

Il s'interrompit, et, tressaillant, dit à M. de Saint-Prosper :

— Ah ! mon Dieu ! quel cri douloureux !... il m'a été au cœur.

— C'est ma servante, — répond M. de Saint-Prosper avec un accent profondément apitoyé ; — la pauvre fille, à peine rétablie de sa longue maladie, est en proie, depuis deux jours, à une rage de dents si atroce, qu'elle la rend presque folle, tant elle souffre parfois.

— Vous me rassurez, mon cher monsieur ; car, en vérité, ce cri m'avait fait frissonner jusque dans la moelle des os ! Du reste, je sais quel terrible mal c'est que le mal de dents ; et, pour calmer les tortures de cette pauvre fille, je vous recommande particulièrement la *créosote Billard ;* j'ai expérimenté ce spécifique, il est souverain.

— La créosote Billard ? Très-bien ; je n'oublierai pas votre recommandation et vous en remercie. Au revoir donc, mon cher monsieur Tranquillin.

— Au revoir, mon digne et vénérable monsieur. Veuillez ne pas oublier que l'on se réunit ce soir, chez mon honoré maître, à neuf heures.

— Je serai exact...

XI

Tranquillin, en sortant de chez M. de Saint-Prosper, traverse le palier afin de se réndre chez mademoiselle Antonine Jourdan, locataire du deuxième appartement situé au troisième étage.

L'intendant approchait la main du cordon de la sonnette, lorsque, voyant la porte s'ouvrir soudain de dedans en dehors, il s'efface machinalement le long de la muraille, se trouve ainsi masqué par le développement du battant de cette porte, et entend le bruit d'un baiser d'adieu,

Digitized by Google

accompagné de ces mots prononcés par une voix d'homme :

— A demain, ma petite Antonine ! compte sur ma promesse.

— Ne manque pas de venir avant midi, — répond la jeune fille ; — je sors à une heure pour mes leçons.

— Sois tranquille, je serai chez toi à l'heure dite, — répète l'autre voix.

Tranquillin, inaperçu des personnes qui venaient d'échanger ces paroles, masqué qu'il était à leurs yeux par le battant de la porte, qui bientôt se referme, aperçoit alors un homme de cinquante ans environ, mais d'une tournure juvénile encore, descendre les degrés d'un pas alerte.

Sa figure martiale, ses épaisses moustaches grises, et un ruban rouge noué à sa boutonnière, faisaient supposer que ce personnage appartenait à l'état militaire.

L'intendant n'avait pas été le seul témoin de cette scène d'adieu.

Le commis Bachelard, chargé par le libraire de porter des livres dans un grenier, redescendait l'escalier du quatrième étage, lorsqu'il s'arrêta, remarquant au-dessous de lui Antonine Jourdan embrasser l'homme aux moustaches

grises qu'elle avait reconduit jusqu'à sa porte en prenant congé de lui.

— Oh ! fameux !... quelle découverte !... fameux !... Quelle bonne aubaine ! Je ne l'ai pas cherchée, celle-là ! elle me tombe des nues ! Quelles délices ! quels cancans dans la *maison du bon Dieu !...* — s'était dit Bachelard. — La chanteuse du troisième qui becquotte un vieux à moustaches. Elle le tutoie, la malheureuse !... Elle lui roucoule amoureusement de ne pas manquer de revenir demain ; et le vieux roquentin de répondre : « Sois tranquille, je viendrai ! » Ils se tutoient, il s'embrassent ! Plus de doute, le vieux troupier fait des rentes à la jeune chanteuse !... Eh bien..., c'est du propre !... Qui est-ce qui aurait jamais cru une telle horreur ? Cette donzelle a l'air si honnête fille lorsqu'elle sort avec son carton à musique sous le bras, son parapluie et ses socques !... Et penser qu'à son âge..., ce grison... C'est indigne ! Ah bien, c'est le cas de le dire qu'il y aura aujourd'hui du bruit dans Landernau... Quels cancans ! la langue me démange. A qui vais-je octroyer la primeur de ma découverte ?.... voyons... à qui ?... Ma foi... à tout le monde ; il n'y aura pas de jaloux...

Pendant que le commis regagnait son maga-

sin, en se livrant à ces peu charitables réflexions, Tranquillin, presque aussitôt après la rentrée d'Antonine chez elle, avait sonné à sa porte, et était bientôt introduit par une femme de ménage dans le charmant petit salon où la jeune artiste, assise depuis un instant devant son piano, préludait à ses études par quelques gammes et par des vocalises, si légères, si mélodieuses, qu'elles semblaient s'échapper du gosier d'un rossignol.

Au-dessus du piano se voyait le daguerréotype d'un jeune homme d'une figure énergique, revêtu de l'uniforme de cavalier des chasseurs d'Afrique.

Un autre portrait, placé au fond du salon, représentait, de grandeur naturelle, une femme à cheveux gris, d'une figure remarquablement belle et vénérable.

Antonine atteignait alors sa vingt-deuxième année. Cheveux châtains, yeux bleus frangés de cils noirs, regard ferme et loyal, bouche riante et purpurine, aux dents éclatantes; physionomie ouverte, enjouée; figure plus expressive, plus attrayante que régulièrement jolie; teint rose et blanc, taille charmante et pied d'enfant; tel est, en peu de mots, le signalement de la jeune artiste, à qui l'intendant disait en ce moment:

— Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous présenter mes très-humbles respects et de vous demander pardon de la liberté que j'ai prise de...

— Je vous pardonne cette liberté, mon cher monsieur Tranquillin, — répond gaiement Antonine. — Mais, de grâce, pas de cérémonie entre nous; soyez le bienvenu et causons.

— Je ne vous dérange point ?

— Au contraire, je suis enchantée de vous voir.

— Et qu'est-ce-qui me vaut, mademoiselle, un si flatteur accueil ?

— Votre figure...

— Mademoiselle, je... ne sais... je... en vérité, je ne...

— Ne vous troublez pas, ne rougissez pas, mon bon monsieur Tranquillin; ce n'est pas une déclaration que je vous adresse... N'allez pas croire cela au moins !...

— Juste ciel ! Ah ! mademoiselle, pour concevoir seulement l'ombre d'un soupçon si monstrueux, il faudrait que je fusse...

— Un monstre ! ce que vous n'êtes pas, tant s'en faut. Vous devez être, vous êtes, j'en suis certaine, le meilleur des hommes; aussi l'aspect de votre bonne et honnête figure, toujours si placide, si bienveillante, me met, comme on dit

vulgairement, du baume dans le sang. Voilà pourquoi je suis enchantée de vous voir. Donc, qu'avez-vous à me dire, ce matin?

— Mon honoré maître, de retour de voyage, donne aujourd'hui une soirée.

— Fort bien.

— Il aurait le plus vif désir de vous entendre charmer cette soirée par ces mélodieux... ces délicieux accents qui...

— Bon! bon! il désire que je vienne chanter chez lui, n'est-ce pas?

— Tel serait son plus vif désir...

— J'irai, c'est convenu!... Veillez seulement à ce que le piano soit d'accord.

— Ah! mademoiselle, que de bonté, surtout que de bonne grâce! Tant d'autres se feraient prier...

— Me faire prier! je serais donc ingrate?... C'est bien le moins que je tâche d'être agréable à un propriétaire modèle, introuvable, grâce à qui je suis logée comme une princesse, pour un prix très-modéré.

— Pardon, mademoiselle, je crois que nous ne nous entendons point...

— Comment cela?

— Et d'abord, mademoiselle, je serais aux regrets, au désespoir, de blesser en quoi que

ce fût votre délicatesse, soyez-en convaincue.

— Je le crois de reste, mon bon monsieur Tranquillin. Mais rassurez-vous, je ne suis nullement susceptible, par cette raison que j'ai un excellent caractère... et j'ai un excellent caractère... par cette autre raison que je suis très-heureuse, et que, de plus... j'ai la conscience de mériter d'être heureuse. Je ne me ménage pas les compliments, vous le voyez.

— Ces compliments-là, mademoiselle, sont des vérités, d'éclatantes vérités.

— Je ne dis pas non; j'aime mieux paraître glorieuse que de mentir par fausse modestie. Mais pour quel motif craindriez-vous de blesser ma délicatesse, mon bon monsieur Tranquillin?

— M. Wolfrang, en espérant que vous voudriez bien vous faire entendre dans cette soirée, considérerait comme un véritable larcin de vous priver de la légitime rémunération de... de...

— En un mot, il tient, si je viens chanter chez lui, à me payer?

— Ah! mademoiselle, ce mot malséant... grossier...

— Comment! malséant... grossier?... Mais je ne trouve pas cela malséant du tout, moi : au

contraire, puisque je vis des leçons de chant et des concerts que je donne.

— Et cela vous en honore davantage, ma chère demoiselle.

— Donc, si M. Wolfrang tient absolument à me payer, mon bon monsieur Tranquillin, je recevrai son argent, voilà tout. J'avais d'abord songé à me faire entendre chez lui par pure courtoisie ; mais je trouve tout simple qu'il désire rémunérer mon chant, comme cela se fait habituellement.

— En ce cas, mademoiselle, — dit l'homme de confiance tirant de sa poche un billet de cinq cents francs qu'il remit à la jeune artiste, — voici ce que mon honoré maître m'a chargé de vous offrir, ajoutant qu'il vous serait encore et toujours redevable de...

— Pas du tout ! c'est moi, au contraire, qui vous suis redevable de quatre cents francs, que je vais vous rendre, répond Antonine en se levant et allant prendre dans le tiroir d'un meuble de salon vingt louis qu'elle rapporte en disant d'un air de triomphe enjoué :

— Ah !... ah !... vous le voyez, l'on a quelques économies, mon bon monsieur Tranquillin, et les *artistes* sont parfois bonnes ménagères, n'est-ce pas ? Je me suis ainsi peu à peu amassé

une petite dot, et je l'augmente chaque jour. Mais j'y pense, à propos de dot, est-ce que je ne vous ai pas encore présenté mon fiancé?

— Non, mademoiselle, vous ne m'avez point fait jusqu'à cette heure cet honneur-là.

— Eh bien, vous allez le voir, — dit la jeune fille faisant quelques pas; — je suis certaine qu'il vous plaira... il est si gentil !...

— Comment! mademoiselle, il est ici...?

— Certainement.

— Ici..., chez vous?...

— Je le crois bien, il ne me quitte jamais, — ajoute Antonine se dirigeant vers le piano, tandis que l'intendant répète, ébahi :

— Il ne vous quitte jamais !... il serait... céans ! céans!

— Mon Dieu, oui... Je suis une drôle de fille, et je me compromets joliment, n'est-ce pas ?...

Et, décrochant de la boiserie le daguerréotype, la jeune artiste revient près de Tranquillin; puis, lui montrant le portrait, elle ajoute gaiement, avec une gentille révérence :

— Je vous présente M. Albert Gérard, mon fiancé, sous-officier aux chasseurs d'Afrique. N'est-ce pas qu'il est beau ?

— Fort beau, mademoiselle. Quel mâle visage !

— Ah! si l'on pouvait daguerréotyper l'âme,

le cœur, ce serait bien autre chose, allez, mon bon monsieur Tranquillin, et ce portrait-là vous paraîtrait bien supérieur à celui-ci !

— J'en suis persuadé, mademoiselle.

— Il n'a, ou plutôt il n'aurait qu'un défaut... mais qui n'en a pas ?

— Et quel défaut, mademoiselle ?

— Il est jaloux, et, sous l'impression de ce sentiment, son caractère, d'une douceur extrême, deviendrait d'une violence terrible...

— Que voulez-vous, ma chère demoiselle !... j'ai ouï dire que, lorsqu'on aimait... passionnément..., l'on devenait... fût-on un agneau... un véritable tigre. Ainsi moi... par exemple... moi... si j'avais aimé... passionnément...

— Vous seriez devenu un tigre, mon bon monsieur Tranquillin ?

— Dame !... il paraît... et c'est effrayant, savez-vous ?

— Heureusement Albert n'a jamais eu et n'aura jamais de sujet de jalousie... car je devrais dire qu'il serait jaloux... et non qu'il est jaloux...

— Et où se trouve-t-il actuellement, votre fiancé, chère demoiselle ?

— Il est en Afrique, où il achève son temps de service; ensuite, nous devons nous marier.

Voilà pourquoi j'amasse une petite dot, que M. Wolfrang vient d'augmenter de cent francs; et, à ce propos, voici l'argent qui vous revient sur le billet.

— Mais, mademoiselle, — répond l'intendant refusant d'accepter les vingt louis que lui offre la jeune artiste, — M. Wolfrang m'a chargé de vous remettre ce billet de cinq cents francs.

— Parfaitement... Mais, si, de cinq cents francs, on en retranche cent, restent quatre cents que voici.

Et Antonine ajoute en riant :

— On sait, je vous prie de le croire, au moins ses quatre règles.

— Je ne puis, mademoiselle, recevoir ces vingt louis ; ils sont à vous...

— C'est une plaisanterie; il serait par trop curieux qu'après avoir consenti à être payée par votre maître, moi qui comptais chanter pour rien chez lui, je lui fisse payer cette soirée quatre fois plus cher qu'à tout autre, puisque l'on me donne habituellement cent francs par concert.

— Cependant, mademoiselle...

— Oh ! ne craignez rien; si jamais, à force d'étude et de travail, je parviens à obtenir la ré-

putation des Grisi, des Pauline Viardot et autres illustres cantatrices à qui l'on donne cinq cents francs par soirée..., je les recevrai bien, je vous en réponds, parce que je les aurai gagnés; mais, aujourd'hui, je ne suis encore qu'une écolière, et je me trouve très-convenablement rétribuée moyennant cent francs. Donc, reprenez ces vingt louis.

— Mademoiselle, c'est absolument pour vous obéir,—dit Tranquillin acceptant enfin les vingt louis; — mais je serai terriblement grondé par M. Wolfrang, qui, d'ailleurs, croyez-le bien, serait désolé que son offre eût pu vous offenser.

— M'offenser? Pas le moins du monde. Son erreur, au contraire, très-flatteuse pour moi, évaluait mon talent à un prix beaucoup trop élevé; je rétablis la proportion, voilà tout; mais, j'y songe... savez-vous ce qu'il préfère, de la musique italienne ou de la musique allemande?

— Je crois qu'il préfère la musique allemande.

— En ce cas, je chanterai quelques morceaux de Mozart, de Weber et de Beethoven. Aurons-nous un accompagnateur?

— Je l'ignore.

— Peu importe; je m'accompagne suffisam-

ment moi-même. A quelle heure est ce concert?

— A neuf heures, si cette heure vous convient, mademoiselle.

— A neuf heures donc. Je suis toujours très-exacte. Ainsi, au revoir, mon bon monsieur Tranquillin. Je vais étudier les morceaux que je me propose de chanter ce soir... avant de sortir pour aller donner mes leçons.

— Pardon, mademoiselle, je venais ici pour deux objets; il me reste quelques mots à vous dire encore.

— De quoi s'agit-il?

— D'une réclamation.

— De la part de qui?

— De l'un de messieurs nos locataires; mais je me hâte d'ajouter, avec toute la déférence que je dois au susdit locataire, que sa réclamation me semble intempestive, et légèrement entachée d'exagération.

— Enfin, quelle est-elle, cette réclamation?

— M. de Francheville, qui demeure ici dessous, se plaint de ce que tant d'autres à sa place envieraient avec délices... avec transport; en d'autres termes, il...

— En d'autres termes..., — reprend Antonine en riant, — mon chant et mon piano le

fatiguent et l'ennuient horriblement, ce pauvre monsieur ?

— Ah ! mademoiselle, quel blasphème ! pouvez-vous supposer que... ?

— Je conçois à merveille que quelqu'un qui n'aime pas la musique trouve assommant ce tapage de piano et ces roulades auxquels je me livre dès le matin ; car c'est singulier... j'aime surtout à chanter au point du jour... surtout lorsque le ciel est bien pur... et que le soleil le dore de ses premiers rayons... Ah ! j'ai toujours compris que les oiseaux ne soient jamais plus en voix qu'à l'aurore... Il ne s'ensuit pas que je doive être insupportable à mes voisins ; seulement, je regrette que ce monsieur ne se soit pas plaint plus tôt ; vous pouvez donc l'assurer que je choisirai pour mes études une heure moins matinale.

— Et vous qui aimez tant à chanter au soleil levant, chère demoiselle !

— Je ferai, je dois faire le sacrifice de mon goût au repos de mes voisins ; d'abord, parce qu'ils ont le droit de l'exiger ; et puis n'auraient-ils pas même ce droit-là..., il ne faut jamais désobliger personne.

— Ah ! mademoiselle Antonine ! mademoiselle Antonine !

— Bon Dieu ! d'où vient cette exclamation, mon bon monsieur Tranquillin ?

— Quelle femme vous êtes !

— Comment ?

— Tant d'autres à votre place se récrieraient contre l'irritabilité de ce fâcheux voisin, ne se résigneraient qu'avec aigreur ou impatience à sacrifier à autrui leur convenance, tandis que vous, au contraire, vous vous soumettez à ces exigences avec tant de bonne grâce, avec tant de bonne humeur, que c'est un charme de vous voir et de vous entendre !

— Cela prouve que j'ai ce bon caractère dont je vous ai parlé...

— Ah ! chère demoiselle ! Mais un pareil caractère est si rare !

— Tenez, monsieur Tranquillin, si vous croyez devoir accorder quelques louanges à mon caractère, adressez-les à celle à qui je dois le peu que je vaux, — dit Antonine Jourdan, dont l'enjouement fait place à une douce émotion.

Et, d'un regard attendri, elle désigne à l'intendant le portrait représentant une femme à cheveux gris ; puis elle ajoute :

— C'est ma mère.

— La noble et vénérable figure ! — dit l'intendant.

Et il reprend en hésitant :

— Et... il y a longtemps que... vous avez... perdu madame votre digne mère, pauvre chère demoiselle?

— Trois ans, — répond Antonine avec une sorte de sérénité; — mais, non, je ne l'ai pas perdue; non, elle est toujours aussi présente à ma pensée en corps et en esprit, que son image est présente à mes yeux...

— Ah! chère demoiselle, j'ai maintenant le secret de vos touchantes qualités.

— Eh bien, mon bon monsieur Tranquillin, répond Antonine, moitié émue, moitié souriante, — puisque vous avez mon secret, nous sommes, pour ainsi dire, de vieux amis... or, en cette qualité, permettez-moi d'agir avec vous sans façon.

— Parlez, ordonnez, chère demoiselle.

— L'heure de mes leçons est inexorable, elle va bientôt sonner; il me reste à peu près le temps d'étudier les morceaux que je dois chanter ce soir... et...

— Parfaitement, chère demoiselle, — dit l'intendant en se levant; — excusez-moi de vous faire perdre ainsi votre temps.

— C'est à moi de m'excuser de vous renvoyer ainsi; mais, je vous le répète, l'heure de mes leçons est inexorable.

— Ah! mademoiselle, vous ne pouviez me donner une preuve de votre plus cordiale estime... qu'en me mettant si gracieusement à la porte.

— Eh bien, soyez donc satisfait, mon bon monsieur Tranquillin, répond Antonine Jourdan revenant à sa gaieté habituelle.—Adieu... et au revoir, je l'espère.

Digitized by Google

XII

L'un des deux hôtels contigus, élevés au fond du jardin auquel donnait accès la cour de la *maison du bon Dieu* avait pour locataire le duc César della Sorga, appartenant à l'une des plus anciennes familles de la Sicile, et proscrit par le gouvernement napolitain en commutation de la peine capitale prononcée contre lui lors de la découverte d'une conspiration dont il était l'un des chefs, ainsi que son frère aîné Pompeo.

Celui-ci, condamné aussi à mort, avait subi sa peine.

Digitized by Google

César, devenant alors chef de sa maison, prit le titre et le nom de duc della Sorga; il avait, jusque-là, selon la tradition de famille, porté le titre et le nom de marquis Ricci, qui devinrent ceux de son fils aîné Ottavio; son second fils prenait le nom de comte Felippe.

Le duc César della Sorga, âgé de cinquante ans environ, maigre, nerveux, robuste encore, offrait le type méridional dans toute son énergie, mais non dans sa beauté. Son front, bas et proéminent, couronné d'une forêt de cheveux noirs à peine grisonnants vers les tempes; ses épais sourcils, ses yeux renfoncés dans leur orbite, vigoureusement cernés d'un cercle charbonné tranchant sur la teinte olivâtre de ses traits, donnaient de prime abord à sa physionomie un caractère de résolution et de dureté remarquable.

Le duc, seul dans son cabinet, venait de sonner.

Bientôt parut son majordome, Bartolomeo, à peu près de même âge que le duc. Il le servait depuis trente ans, partageant les diverses chances de la vie de son maître, alors que celui-ci, pauvre cadet de famille, n'avait pas encore, par suite de la mort de son frère aîné, hérité des biens et des immenses domaines de sa maison.

— Bartolomeo, — dit le duc, — va trouver mon fils Felippe, et prie-le de venir me parler.

— Oui, monseigneur.

— La duchesse est-elle rentrée ?

— Non, monseigneur.

— A quelle heure est-elle sortie ?

— A neuf heures, pour se rendre à l'office du matin, selon l'habitude de madame la duchesse.

— Envoie-moi Felippe.

Le majordome sort.

Le duc, resté seul, se promène lentement dans son cabinet, et se dit avec une sorte d'accablement involontaire :

— Je ne suis pas superstitieux, cependant ce jour anniversaire de...

Mais, tressaillant, il s'interrompt et ajoute :

— Ce jour commence mal. Encore une discorde entre mes deux fils, eux que je voudrais voir, hélas ! si tendrement unis, ainsi qu'ils l'étaient autrefois... En vain je m'efforce de deviner la cause mystérieuse... je n'ose dire de l'aversion que mon second fils témoigne maintenant pour son frère aîné... que jadis il chérissait...

Et, tressaillant de nouveau, comme s'il eût répondu à une pensée secrète, le duc ajoute :

— Serait-il donc, de nos jours, ainsi que dans l'antiquité, des familles frappées d'une sorte de fatalité !

M. della Sorga tombe dans une rêverie profonde.

Il en est tiré par l'arrivée de son fils cadet, le comte Felippe.

Ce jeune homme atteint à peine sa dix-huitième année ; petit, chétif, malingre, il est de plus bossu ; la déviation de sa taille a fait saillir l'une de ses épaules presque à la hauteur de son oreille gauche ; il incline de ce côté sa tête, d'une grosseur démesurée pour sa stature rabougrie ; ses traits sont d'une laideur repoussante, presque sinistre ; sa maigreur, son teint étiolé, terreux, d'une pâleur bilieuse, annonce une constitution débile, maladive ; sa physionomie est à la fois sardonique, sournoise et atrabilaire.

Cependant il fut un temps où Felippe, si cruellement disgracié par la nature, faisait oublier ces disgrâces par la bonté de son cœur, par l'aménité de son caractère, et par une sorte d'adoration pour son frère aîné.

Les traits du duc, assombris jusqu'alors, semblent s'éclaircir à l'aspect de son fils, qu'il idolâtre ; car il ne se souvient que des excellentes qualités dont Felippe était doué naguère, et que

sa laideur et sa difformité semblaient rendre plus touchantes encore; mais, réfléchissant qu'il doit se montrer sévère, M. della Sorga refrène sa tendresse, fronce ses épais sourcils, et, d'une voix rude, il dit :

— Comte Felippe, asseyez-vous; j'ai à causer sérieusement, très-sérieusement avec vous.

— J'écoute.

— L'objet de cet entretien, comte, n'est malheureusement pas nouveau, et déjà bien des fois j'ai dû vous faire entendre les reproches qu'il me faut encore vous adresser.

— Des reproches! — répond le comte Felippe avec un accent d'impatience et d'aigreur. — A quel sujet?

— Au sujet d'Ottavio.

Felippe, au nom de ce frère qu'il avait tant aimé, frémit, et sa laideur, déjà repoussante, devient hideuse.

Il ne répond rien, baisse les yeux, appuie son coude droit sur son genou et porte à ses lèvres ses ongles, qu'il ronge à vif, par un mouvement à la fois lent et convulsif.

— Comte, votre silence me prouve que vous m'avez compris, — poursuit le duc.

Puis, d'un ton radouci :

— Vous avez, je l'espère, honte, regret et

remords de ce qui s'est passé hier au soir entre vous et votre frère ?

— Non, répond brièvement, d'une voix âpre et dure, Felippe continuant de ronger machinalement ses ongles, qui commencent de saigner, — je n'ai ni honte, ni regret, ni remords.

— Malheureux enfant ! oubliez-vous donc que vous avez levé la main sur Ottavio ?

— Je recommencerais.

— Felippe !

— Je recommencerais !

— Osez !

— Vous le verrez.

— Mais c'est affreux ! mais l'on croirait que vous avez de la haine pour votre frère ?

— Vous en doutez ?

— Quoi ! vous l'avouez ! vous haïssez Ottavio ?

— Oui ! je le hais maintenant... oui !...

Le comte Felippe, en prononçant ces mots, relève audacieusement la tête, et attache sur son père un regard fixe dont l'expression étrange le fait frissonner.

Mais, voyant soudain les lèvres de son fils ensanglantées, car, à force de ronger ses ongles avec un redoublement de rage muette, il a fait jaillir le sang de l'extrémité des phalanges, le

duc s'imagine que ce sang afflue de la poitrine de Felippe, et, changeant soudain de physionomie et d'accent, il s'écrie d'une voix palpitante de tendresse et les traits empreints d'angoisse :

— Grand Dieu! mon pauvre enfant, tu craches le sang!

Et le duc ajoute d'une voix alarmée :

— En tâchant de contenir sa colère, il se sera brisé quelque vaisseau dans la poitrine; cela, pour lui, peut être mortel; il est si chétif!

— Si chétif, si difforme que je sois, je ne crache pas encore le sang! — répond aigrement Felippe en montrant l'extrémité de ses doigts rougis et à vif; je rongeais mes ongles, voilà tout.

Le duc, afin de s'assurer du fait, prend la main de son fils, l'examine attentivement, et, à mesure qu'il acquiert la certitude de la vérité, sa figure se rassérène, et il murmure :

— Quel effroi tu m'as causé, cher enfant; mon Dieu, je suis rassuré!

Ce disant, le duc della Sorga, les yeux humides de larmes, étreint son fils sur sa poitrine et l'embrasse avec effusion.

En ce moment, la porte du cabinet s'ouvre, et paraît le marquis Ottavio Ricci, frère aîné de Felippe et âgé de deux ans de plus que lui.

Si le duc della Sorga offrait le type méridional dans sa puissante énergie, Ottavio le réalisait dans sa divine beauté ; sa taille accomplie et au-dessus de la moyenne, svelte, élégante, robuste, décelait la vigueur et la souplesse ; son visage brun, à la fois mâle et charmant, encadré d'une barbe naissante d'un noir de jais, comme sa chevelure bouclée, réunissait la grâce juvénile de son âge à une expression remplie de franchise et de bienveillance ; l'aménité de son sourire, le radieux éclat de son regard pur comme son âme, complétaient l'ensemble de la physionomie d'Ottavio. Elle s'attendrit profondément, lorsque, en entrant chez le duc, il le vit embrasser Felippe avec effusion, et il s'écria :

— Ah ! mon père, vous devancez mes vœux ; j'accourais vous demander le pardon de Felippe. Apprenant que vous l'aviez mandé près de vous, je craignais pour lui vos reproches au sujet de l'enfantillage survenu entre nous hier au soir.

Ces mots, où se peignaient la mansuétude et la générosité d'Ottavio, causèrent au duc della Sorga la plus douce émotion ; car il chérissait ses deux enfants, éprouvant peut-être cependant une sorte de préférence pour son second fils, que les disgrâces de sa personne rendaient digne de pitié.

— Viens m'embrasser, Ottavio, — dit le duc. — Il n'est pas de cœur meilleur, pas de cœur plus indulgent que le tien...

— L'indulgence est facile envers un frère qui m'aimait... qui m'aime encore si tendrement... je n'en doute pas... je n'en veux pas douter!... — reprit le jeune homme, répondant à l'étreinte du duc, tandis que Felippe, muet, impassible, recommençait de ronger ses ongles.

Mais son père, le prenant par le bras, lui dit affectueusement :

— Allons, cher enfant, embrasse ton frère; que tout soit oublié !

— Non, — répond Felippe se reculant et résistant, — jamais!

— Mon frère, écoute-moi, dit Ottavio d'une voix affectueuse, et tâchant de calmer par un regard la douleur que cause au duc l'endurcissement obstiné de Felippe, — quoique notre altercation d'hier au soir n'ait été, je le répète, qu'un enfantillage, tous les torts sont de mon côté, j'en fais l'aveu; pardonne-les-moi, Felippe.

— C'est par trop de générosité ! — s'écrie le duc della Sorga; est-ce que ton frère...?

— Mon frère a cédé à un emportement dont

j'ai été cause sans le vouloir, il est vrai, mon père ; mais je devais m'apercevoir que Felippe était alors sous l'impression de l'un de ces accès d'humeur noire auxquels il est, hélas ! sujet depuis quelque temps... et dont nous ignorons les causes... En ces moments-là..., tout le chagrine et l'irrite.

— Pouvais-tu supposer qu'il s'irriterait de ces mots dits par toi avec l'accent d'une inquiète sollicitude : « Qu'as-tu donc, cher frère? Tu sembles bien soucieux, ce soir ! » puisque tel a été le point de départ de cette altercation dont je suis navré.

— Mon père, il était présumable que Felippe, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, accueillerait mes questions avec impatience. Retiré dans un coin du salon, il désirait sans doute rester à l'écart, et, au lieu de respecter son isolement, je suis, au contraire, allé, pour ainsi dire, le provoquer par une marque d'intérêt sincère, mais inopportune ; sans cela, notre discorde n'aurait pas eu lieu. Ainsi, je le répète, Felippe, — ajoute Ottavio s'adressant à son frère et lui tendant la main, — j'ai eu tort, je l'avoue ; pardonne-le-moi, je t'en prie, je t'en conjure.

— Mon enfant, tu entends ton frère, — dit le duc della Sorga à Felippe, impassible, malgré

les cordiales avances d'Ottavio; — il regrette; peut-il faire davantage? il regrette de n'avoir pas respecté cet isolement que, parfois, tu recherches pendant ces accès d'hypocondrie dont tu sembles atteint depuis quelque temps... Ainsi, que tout soit oublié, mes enfants : si vous saviez combien je souffre de vos discords !

Et, prenant les mains de Felippe et d'Ottavio, le duc ajouta :

— Chers enfants, ne redoublez pas l'amertume de notre exil par votre désunion; c'est à toi surtout que je m'adresse, Felippe. Je t'en conjure, embrasse ton frère; redeviens pour lui ce que tu étais autrefois.

— Jamais ! — répond Felippe d'une voix inflexible, au moment où la duchesse della Sorga entre dans le cabinet, suivie de Tranquillin.

Digitized by Google

XIII

La duchesse della Sorga, quoiqu'elle atteignît sa quarantième année, conservait les restes d'une éclatante beauté; son fils Ottavio était, abstraction faite de la virilité de ses traits, le vivant portrait de sa mère.

Celle-ci, très-grande et d'une taille à laquelle un léger embonpoint donnait une sorte de majesté, sans nuire aux rares perfections de ses formes, était vêtue avec une extrême simplicité, selon qu'il convenait pour ses sorties habituelles du matin, consacrées, disait-on, à aller aux of-

fices, à visiter les pauvres et à porter des consolations aux proscrits siciliens.

D'épais bandeaux de cheveux d'un noir bleuâtre encadraient le visage de madame della Sorga, visage d'une régularité antique et d'une pâleur mate, que faisaient surtout ressortir l'arc d'ébène de ses longs sourcils et le duvet brun qui estompait fortement ses lèvres, d'un vif incarnat et très-charnues.

Cette particularité, ainsi que l'excessive dilatation de ses narines, palpitantes à la moindre émotion; l'ardeur, parfois à peine contenue de son regard, eussent donné un caractère remarquablement passionné à sa physionomie, si elle n'eût été, pour ainsi dire, réfrigérée par une expression habituelle de rigidité hautaine, expression particulière aux personnes qui dissimulent avec une adroite hypocrisie leurs penchants pervers, ou qui, sincèrement, et non sans luttes pénibles, refrènent leurs passions, grâce à l'ascendant que l'esprit, soutenu d'une inflexible volonté, peut exercer sur la matière.

Le duc della Sorga et Ottavio, à l'aspect de Tranquillin entrant sur les pas de la duchesse, surmontèrent la douloureuse impression que leur causait le vindicatif endurcissement du comte Felippe.

Celui-ci, profitant de l'entrée de sa mère pour quitter le cabinet, disparut en lançant à son frère un regard de haine, et à son père un regard de défi.

Ottavio, s'approchant avec empressement de la duchesse, lui baise la main en disant d'un ton rempli de tendre déférence :

— Je n'ai pu vous souhaiter le bonjour ce matin, ma mère ; déjà vous étiez absente ; Dieu, vos pauvres et nos compagnons d'exil vous en béniront davantage ; car c'est pour leur consacrer quelques moments de plus que vous êtes sortie de meilleure heure que de coutume.

A ces mots, qui peignent l'attachement et la vénération filiale d'Ottavio, la duchesse l'embrasse au front et répond :

— Bonjour, cher enfant ; je me suis agenouillée ce matin devant la sainte table, et j'ai dû, en effet, sortir plus tôt que d'habitude.

— Pendant cet échange de quelques mots prononcés à demi-voix par Ottavio et par sa mère, Tranquillin, saluant profondément M. della Sorga, lui disait :

— Monsieur le duc, j'ai eu l'honneur d'instruire madame la duchesse de la mission dont j'étais chargé par mon maître. Madame la duchesse m'a fait observer qu'elle ne pouvait me

donner de réponse avant de vous avoir consulté, et elle a daigné m'autoriser à l'accompagner ici, afin de savoir, monsieur le duc, quelle sera votre décision?

— Ma chère Béatrice, — demande le duc à sa femme, — de quoi s'agit-il?

— Le propriétaire de cet hôtel nous engage à venir passer aujourd'hui la soirée chez lui, — réplique la duchesse. — J'ai répondu que les habitudes de retraite que nous avons prises depuis notre exil ne nous permettent guère d'accepter l'invitation; je ferai, d'ailleurs, à cet égard, mon ami, ce qu'il vous conviendra.

— Madame vous a donné la véritable et seule raison qui nous empêche d'accepter une invitation à laquelle nous sommes, du reste, fort sensibles, monsieur Tranquillin, — dit le duc avec une froideur polie. — Veuillez être l'interprète de nos regrets auprès de M. Wolfrang.

M. della Sorga accompagne ces mots d'un mouvement de tête, espèce de salut protecteur et significatif, annonçant à l'intendant que de nouvelles instances au sujet de l'invitation seraient inutiles, et que l'entretien était terminé.

Tranquillin parut comprendre à demi-mot les

intentions du duc, et s'inclina profondément devant lui.

— Je communiquerai votre refus, monsieur le duc, à mon honoré maître ; il n'avait, d'ailleurs, que hasardé timidement cette invitation, peut-être inconvenante, sentant bien la distance qui le séparait d'aussi grands personnages que monsieur le duc...

Et Tranquillin salua le duc.

— Que madame la duchesse...

Et Tranquillin salua la duchesse.

— Que monsieur le marquis...

Et Tranquillin salua Ottavio.

— Que monsieur le comte...

Et Tranquillin, cherchant des yeux Félippe, dont il remarque seulement alors l'absence, salue, en déssepoir de cause, la porte par laquelle le comte est sorti.

Puis, ajoutant à toutes ces révérences une sorte de salut circulaire adressé aux personnes présentes, il ajouta avec un redoublement d'humilité, et gagnant la porte à reculons :

— J'ai l'honneur de présenter mes respectueuses civilités à la noble et illustre compagnie, en lui demandant, au nom de M. Wolfrang, pardon de la trop grande liberté qu'il s'est permis de prendre, en osant adresser à Vos

respectables Seigneuries une invitation... incongrue...

— Mon père, — avait dit tout bas Ottavio au duc, avec un accent de regret, pendant les évolutions révérencieuses de Tranquillin, — ce brave homme et son maître vont s'imaginer que tu refuses cette invitation par fierté.

— Loin de moi un orgueil si mal placé, mon enfant; mais, en vérité, cette invitation est au moins singulière : nous ne connaissons aucunement M. Wolfrang, et nous ne pouvons aller chez lui, — répond le duc.

Cependant, afin de mieux préciser son refus aux yeux de l'homme de confiance, M. della Sorga le rappelle au moment où celui-ci, redoublant ses révérences, gagne le plus lentement possible la porte à reculons.

— Monsieur Tranquillin, un mot, de grâce !

— Plaît-il, monsieur le duc ?

— Madame, moi et mes fils, nous serions aux regrets que M. Wolfrang pût supposer un instant qu'un sentiment de fierté, que rien n'autorise, nous empêche de nous rendre à l'invitation qu'il veut bien nous faire, et à laquelle, je vous le répète, nous sommes très-sensibles ; mais je vous ai dit la cause de notre refus : nous vivons fort retirés depuis notre exil, et...

— Ah! combien monsieur le duc est indulgent ! — s'écrie l'intendant ! — que de bontés ! Vraiment, c'est trop de bontés !

— De quelles bontés voulez-vous parler, monsieur Tranquillin ?

— Des vôtres, monsieur le duc ; n'êtes-vous pas assez bon pour daigner prendre la peine de donner un prétexte au refus que paraît mériter l'indiscrète invitation que mon honoré maître, sans penser à mal, je vous l'assure, s'était permis d'adresser à monsieur le duc et à sa noble famille ?

— Mais je vous répète, monsieur Tranquillin, que...

— Point, point, monseigneur ; je sens, comme je le dois, tout ce qu'il y a d'indulgence de votre part dans la façon si courtoise dont vous voulez bien colorer votre refus. Mon honoré maître sera profondément touché de votre procédé, monsieur le duc. Encore une fois pardon de la trop grande liberté, pardon !

Et Tranquillin recommence à gagner la porte en saluant à reculons.

— Bonté divine ! M. Wolfrang ne se pardonnera jamais sa malheureuse outrecuidance. Oser inviter des seigneurs à passer la soirée chez lui !

— Vous le voyez, mon père, ce brave homme, dont l'esprit semble assez borné, va, malgré vos assurances, s'en aller persuadé que l'orgueil a dicté votre refus, — dit tout bas Ottavio.

Et, s'adressant à la duchesse :

— Ma mère, pourquoi n'irions-nous pas à cette soirée, ne fût-ce qu'un instant ?

— Soit, si ton père y consent, mon enfant.

— Il est, en vérité, des gens d'une susceptibilité bien ridicule!... — dit le duc à demi-voix à sa femme et à son fils. — L'anniversaire de ce jour est pour moi, vous le savez, un sujet de deuil. Mais, enfin, puisque vous le voulez...

Le duc, appelant l'intendant, ajoute :

— Monsieur Tranquillin, écoutez-moi...

— Monseigneur !

— Puisque vous persistez à croire que la fierté seule...

— Je vous en conjure, monseigneur, veuillez ne point insister là-dessus; vous me rendez confus ! Quoi ! vous prenez la peine de vous disculper encore ? C'est trop de bonté ! Mon honoré maître s'était simplement dit ceci : « J'invite tous les locataires de la maison à une manière de petite réunion de famille ; dois-je ou ne dois-je pas inviter monseigneur le duc et sa famille ?

Si je ne l'invite point, il pourra se formaliser de ce manque de déférence envers lui; si je l'invite, il pourra mêmement se formaliser de mon impertinente familiarité.» Ceci est malheureusement arrivé; aussi je...

— Mais, mon cher monsieur, — dit impatiemment Ottavio allant vers Tranquillin, — si vous n'aviez, à deux reprises, interrompu mon père, vous sauriez que lui, ma mère, moi, et probablement mon frère, nous acceptons l'invitation de M. Wolfrang.

— Il serait vrai, monseigneur? — s'écrie l'homme de confiance. — Vous, et madame la duchesse, et monsieur le marquis, et monsieur le comte, vous daigneriez accepter?

— Oui, oui! cent fois, oui! — répond le duc; — est-ce clair, monsieur l'intendant?

— Ah! monseigneur, combien M. Wolfrang sera heureux et flatté de vous recevoir, ainsi que votre illustre famille! dit Tranquillin se confondant de nouveau en salutations. — Je me permettrai d'ajouter que l'on se réunit à neuf heures, si cette heure convient à l'illustre compagnie...

— A neuf heures, soit! — répond le duc. Au revoir, monsieur Tranquillin.

— Je présente mes humbles civilités à l'il-

lustre compagnie, — dit Tranquillin faisant sa dernière et sa plus belle révérence.

Puis, sortant du salon, il se dit d'un air joyeux :

— Allons, mon honoré maître sera satisfait de son vieux serviteur. Tous nos locataires ont, bon gré, mal gré, couci-couci, cahin-caha, accepté l'invitation, et ils s'y rendront... c'est l'important !

FIN DU TOME PREMIER.

67548